



Rapport d'activités 2009

Table des matières

Politique d’alphabétisation en Wallonie.....	5
Présentation de Lire et Écrire en Wallonie.....	7
Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie.....	9
Mission politique	11
Mission de services aux Régionales.....	17
Mission d’initiatives et de coordination de projets communs	25
Actions au sein du réseau Lire et Écrire.....	33
Au niveau communautaire.....	33
Au niveau wallon	35
L’offre de formation en alphabétisation des Régionales wallonnes en chiffres	37
Perspectives 2010.....	45
Annexes	47
Annexe 1 : Publications de Lire et Écrire	47
Annexe 2 : Comptes et bilan 2009	48
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d’administration de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/09	50
Annexe 4 : Organisation de l’équipe de Lire et Écrire en Wallonie	50
Annexe 5 : Quelques statistiques du personnel wallon au 31/12/09	52

Politique d'alphabétisation en Wallonie

La persistance de l'illettrisme dans un pays où l'obligation scolaire existe, questionne notre modèle de société, notre système éducatif, notre notion de l'égalité des chances et de l'équité sociale. Finalement, notre société a-t-elle besoin d'une population illettrée ? Cette question posée par Lire et Écrire lors d'un colloque à l'occasion du 8 septembre 2008 reste toujours d'actualité.

Si nous nous référons à la Déclaration de Politique Régionale wallonne 2009-2014, le Gouvernement wallon s'est clairement positionné en faveur d'un plan ambitieux pour l'alphabétisation. Nous y voyons donc la volonté de développer l'alphabétisation et de lutter contre l'illettrisme en Wallonie.

En d'autres termes, l'alphabétisation et la lutte contre l'illettrisme font bien partie des choix politiques du Gouvernement wallon. Si l'ensemble du plan pour l'alphabétisation repris dans la DPR était mis en œuvre, le secteur de l'alphabétisation en Wallonie pourrait envisager son action avec confiance et sécurité. Nous devons toutefois constater que ce Plan n'est pas mis en œuvre : il n'y a pas de renforcement de l'offre de formation, une majorité des subventions restent conjoncturelles et l'accès à l'alphabétisation reste lié au volontariat.

Pourtant l'illettrisme se situe aujourd'hui comme une des inégalités fondamentales de notre société. Pour rappel, en Communauté française, 8% des jeunes sortent de l'enseignement primaire sans obtenir le CEB. Par recouplement de plusieurs enquêtes, on peut estimer qu'un adulte sur dix est en grande difficulté de lecture et d'écriture. Et nombre de ces personnes n'ont aujourd'hui aucune possibilité d'accès à l'alphabétisation.

Face à ces chiffres comment ne pas s'indigner alors que tout le monde s'accorde à dire qu'aujourd'hui l'alphabétisation constitue le minimum vital

de la qualification pour évoluer dans notre société, pour affronter la vie et le travail : trouver ou garder un emploi, accéder à une formation professionnelle, faire face aux obligations de la vie de tous les jours ou participer à la vie sociale en tant que citoyen à part entière.

Lire et Écrire en Wallonie plaide pour la mise en place d'une véritable politique d'alphabétisation, dotée des moyens nécessaires, intégrée et concertée des pouvoirs publics.

Le droit à l'éducation fait partie des fondamentaux des démocraties. Ce droit ne s'arrête pas à la sortie de l'école. Garant de l'égalité d'accès de tous aux formations en alphabétisation, l'État doit veiller à la cohérence des actions de lutte contre l'illettrisme et à l'évaluation des politiques.

Enfin, notons que les publics présents dans les formations en alphabétisation sont très diversifiés. L'alphabétisation n'est pas une fin en soi, c'est un moyen... pour s'autonomiser, réaliser un projet professionnel, obtenir le CEB, accéder à une formation qualifiante, suivre la scolarité de ses enfants...

Présentation de Lire et Écrire en Wallonie

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire en Wallonie asbl est une coordination du secteur de l'alphabétisation.

Avec les 8 Régionales qui la composent, elle a pour buts de promouvoir et développer l'alphabétisation en Région wallonne et milite pour que chaque adulte¹ qui le souhaite puisse trouver, près de chez lui, une formation d'alphabétisation de qualité² mais également pour que la question du droit à l'alphabétisation et de la prise en compte des personnes en situation d'illettrisme soit portée par l'ensemble des associations et institutions, l'ensemble des citoyens.

Lire et Écrire en Wallonie, en partenariat avec Lire et Écrire Bruxelles et Lire et Écrire Communauté française, poursuit trois objectifs, repris dans la charte de Lire et Écrire. Ils s'inscrivent dans trois axes volontaristes à l'égard de l'illettrisme :

- **axe politique** : sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sur l'urgence qu'il y a de combattre les causes de l'illettrisme et d'y apporter des réponses ;
- **axe socio-pédagogique** : démultiplication des lieux et types de formations en alphabétisation dans le souci du respect des personnes et dans l'objectif d'une émancipation des personnes ;
- **axe institutionnel** : création et développement des structures ainsi que des moyens pour contribuer à lutter contre l'analphabétisme.

¹ Ceci signifie une action prioritaire en faveur d'un public avec une formation initiale faible dans sa langue maternelle ou en français.

² Et ce quels que soient son statut, son projet, ses objectifs personnels ou professionnels.

Dans le cadre de ce rapport d'activités 2009, nous allons vous présenter l'ensemble des actions portées par la coordination wallonne de Lire et Écrire. Celles-ci seront déclinées selon ses trois fonctions : mission politique, mission de services aux Régionales et mission de coordination de projets.

Nous présentons dans un second temps l'activité de la coordination wallonne au sein du collectif Lire et Écrire et dans son cadres institutionnel.

Plusieurs indicateurs chiffrés permettant de cibler l'action de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes sont ensuite présentés et analysés.

Enfin, les perspectives 2010 projettent l'action de Lire et Écrire en Wallonie et soulignent les enjeux essentiels à relever au cours de l'année 2010 et probablement au-delà.

Missions et mandats de Lire et Écrire en Wallonie

Il est à nouveau important de souligner la complexité des politiques d’alphabétisation dans notre pays. Ces dernières appartiennent à plusieurs niveaux de pouvoir : la Région wallonne, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-capitale, la Communauté française Wallonie-Bruxelles, l’État fédéral et l’Union européenne. C’est dans cet environnement institutionnel que Lire et Écrire en Wallonie exerce ses missions.

Lire et Écrire en Wallonie est une coordination qui rassemble huit Régionales wallonnes. Ces dernières sont des entités autonomes et mènent des actions de terrain (formation d’alphabétisation, formation de formateurs, actions d’éducation permanente, actions de sensibilisation).

Ces huit Régionales sont présentes sur l’ensemble du territoire de la Région wallonne.

Il s’agit de :

- Lire et Écrire Brabant wallon ;
- Lire et Écrire Centre Mons Borinage ;
- Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut ;
- Lire et Écrire Hainaut occidental ;
- Lire et Écrire Liège Huy Waremme ;
- Lire et Écrire Luxembourg ;
- Lire et Écrire Namur ;
- Lire et Écrire Verviers.

Dans la réalisation de ses actions, Lire et Écrire en Wallonie est en soutien des actions des Régionales et au service de ces dernières. Il est essentiel que les Régionales alimentent la coordination wallonne des préoccupations et réalités auxquelles elles sont confrontées. De même, il est indispensable que les Régionales se mobilisent dans les dimensions politiques et stratégiques portées à leur demande par la coordination wallonne. C’est une collaboration étroite entre toutes les Régionales et Lire et Écrire en Wallonie qui doit concrétiser cette dynamique collective. Il est en effet primordial que toutes les Régionales et la coordination wallonne prennent en compte les contraintes de chacun et participent collectivement au projet de Lire et Écrire.

Pour soutenir et appuyer les actions des Régionales, trois missions de coordination sont poursuivies par Lire et Écrire en Wallonie :

- une mission politique ;
- une mission de services aux Régionales ;
- une mission d’initiative et de coordination de projets communs.

Ces missions sont assumées par le pôle projets et par le pôle administratif et financier de la coordination wallonne.

Le pôle projets coordonne et consolide les actions de sensibilisation et de formation réalisées par les Régionales wallonnes dans une perspective de cohérence, de concertation, de mutualisation et d’appui au niveau wallon. Il consolide également les rapports d’activités des dossiers coordonnés, présente aux représentants politiques et aux membres des administrations les actions réalisées par les Régionales. Le pôle projets appuie la mission politique de Lire et Écrire en Wallonie en collectant et analysant des données quantitatives et qualitatives, en rédigeant des notes et propositions à destination des pouvoirs publics. Il organise également la mémoire

collective de Lire et Écrire et vient en appui individuel aux Régionales qui demandent une intervention de la coordination wallonne dans la réalisation de leurs actions.

Le pôle administratif et financier a pour objectif d'apporter une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire en Wallonie ; il effectue les tâches nécessaires à la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales, appuie ces dernières en matière administrative et financière, consolide les dossiers de subventionnement, gère la ligne de crédit coordonnée, assure la consolidation des comptes annuels.

Mission politique

Il s'agit dans ce cadre :

- d'élaborer, de développer et d'assurer la cohérence d'un projet commun et d'une action politique concertée tant pour l'ensemble du champ de l'alphabétisation que pour Lire et Écrire ;
- d'assurer que ce projet commun et cette analyse politique restent insérés et en cohérence avec les valeurs des mouvements ouvriers porteurs ;
- d'assurer un rôle de représentation, négociation, revendication et de lobby politique et institutionnel fort.

Mission de services aux Régionales

Pour ce faire, il s'agit :

- d'assurer un service aux Régionales dans une logique soit de services communs, soit d'appui et d'accompagnement spécifiques. Ce service est réalisé dans la perspective d'accroître les compétences des équipes et d'augmenter l'efficacité collective. Il peut s'effectuer sur les matières suivantes :

- gestion financière et comptable ainsi que la trésorerie,
- gestion administrative,
- gestion de projets,
- gestion du personnel et des ressources humaines,
- gestion de la communication,
- gestion stratégique et politique.

Mission d'initiative et de coordination de projets communs

Dans ce cadre, il y a lieu :

- d'impulser des projets novateurs ou pilotes ;
- d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'action commun au niveau wallon.

Dans l'ensemble des actions qu'elles soient politiques, de service ou de coordination de projets communs, la coordination veille tout particulièrement à la cohérence, à la diffusion et au traitement égalitaire de l'information au sein des Régionales, des instances, à l'égard des représentants politiques et des administrations.

Pour mener à bien les missions définies ci-dessus, un certain nombre de mandats structurels de la coordination wallonne ont été formalisés et reconnus par les instances de Lire et Écrire en Wallonie.

MISSION POLITIQUE

Pour le compte du collectif Lire et Écrire, la coordination wallonne a la gestion déléguée des relations institutionnelles et politiques. Dans ce cadre, en 2009, les réalisations essentielles et prioritaires de Lire et Écrire en Wallonie ont été les suivantes :

Des revendications en vue des élections régionales de juin 2009

En collaboration étroite avec les instances, les équipes des Régionales et les apprenants, la démarche initiée en 2008 pour préparer les élections régionales, a été finalisée. À cette occasion, le conseil d'administration et le bureau de Lire et Écrire en Wallonie ont mis en évidence des priorités et propositions. Un cahier de revendications rassemblant ces analyses et celles des apprenants de Lire et Écrire a été diffusé auprès des politiques locaux et régionaux, aux quatre partis démocratiques, aux cabinets ministériels, aux contacts institutionnels pour inscrire de manière permanente la question de l'alphabétisation dans les débats politiques. Une conférence de presse a été réalisée le 4 septembre avec Lire et Écrire Communauté française et Lire et Écrire Bruxelles. Cette conférence laissait une large place aux apprenants qui ont présenté et défendu les priorités wallonnes qui leur étaient essentielles. Le cahier de revendications a également été présenté aux instances des Régionales, aux équipes, aux apprenants dans la perspective d'en évaluer la portée. Pour compléter ces démarches, des communiqués de presse ont été réalisés.

Ces actions ont permis :

- d'inscrire l'alphabétisation dans la Déclaration de Politique Régionale wallonne 2009-2014 en reprenant l'essentiel de nos revendications politiques ;

- de rendre présente la question de l'alphabétisation dans les médias (presse écrite et visuelle) suite au « 8 septembre », Journée mondiale de l'alphabétisation.

Une politique globale et coordonnée de l'alphabétisation en Région wallonne

La diversité des niveaux de pouvoir dont dépend le secteur de l'alphabétisation engendre le développement de politiques d'alphabétisation différentes à Bruxelles et en Wallonie. Des collaborations existent cependant entre les régions et communautés pour définir un socle commun. La Conférence interministérielle pour l'alphabétisation des adultes répond à ces objectifs d'harmonisation.

Suite au changement de législature, Lire et Écrire en Wallonie a donc continué le travail entrepris en 2008 pour revendiquer la mise en place de politiques structurelles en faveur du public en insertion sociale et soutenir la nécessité d'impulser une politique concertée et coordonnée d'alphabétisation en Région wallonne. Aujourd'hui, en effet, les politiques d'alphabétisation restent fortement cloisonnées et concernent majoritairement le champ de l'insertion socioprofessionnelle. Tout en maintenant cet acquis, il est nécessaire de prendre en compte la demande en formation des publics en insertion sociale.

Plus concrètement, Lire et Écrire en Wallonie a :

- provoqué de nombreux contacts, réunions et rencontres avec les représentants des cabinets de la Formation professionnelle, de l'Action sociale, du Ministre Président en vue de positionner l'alphabétisation dans le contexte socio-économique de la Région wallonne et dans le cadre du Plan Marshall 2.vert ;

- rassemblé un groupe de travail politique regroupant des membres du C.A. en vue du suivi de l'actualité politique ;
- soutenu la dynamique de questions parlementaires posées au parlement wallon en matière d'alphabétisation à l'occasion de la rentrée parlementaire 2009 (public en insertion sociale) ;
- préparé une rencontre avec les parlementaires wallons en janvier 2010 dans l'objectif d'inscrire durablement l'alphabétisation dans le contexte politique wallon ;
- porté l'ensemble de ces préoccupations au niveau du comité de pilotage de la conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes ;
- réalisé en interne avec les directions des Régionales une réflexion sur le public présent dans les actions d'alphabétisation en Région wallonne ;
- appuyé la mise en place d'une démarche d'évaluation des actions à mettre en œuvre au 1er semestre 2010.

Ces démarches ont eu pour effet :

- une plus grande visibilité et reconnaissance de Lire et Écrire au niveau politique wallon ;
- l'obtention, à court terme, de 8 postes APE supplémentaires en vue de mettre en œuvre des actions en faveur d'un public étranger ou d'origine étrangère en situation d'exclusion. À long terme, nous sommes cependant loin de pouvoir disposer de politiques visant à soutenir l'effort de formation de l'ensemble de ce public en Région wallonne ;
- le maintien d'une dérogation dans le cadre de la convention cadre avec le Forem pour permettre l'accès à la formation en alphabétisation à un public qui n'est pas demandeur d'emploi ;
- progressivement, suite aux diverses interpellations, les priorités de Lire et Écrire en Wallonie en matière de coordination des politiques et du droit à l'alphabétisation pour tous et toutes ont été prises en compte

par plusieurs représentants politiques et par le comité de pilotage permanent pour l'alphabétisation des adultes.

Relayer la problématique de l'alphabétisation dans sa dimension insertion sociale par le biais des Plans de cohésion sociale

Les Plans de cohésion sociale ont pour objectif d'octroyer des moyens aux communes pour qu'elles développent avec les opérateurs locaux des actions de lutte contre l'exclusion (animation de quartier, logement, insertion sociale et professionnelle...).

Des contacts ont ainsi été poursuivis avec la Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale. De nombreux partenariats entre les Régionales et diverses communes wallonnes dans le cadre des Plans de cohésion sociale ont ainsi vu le jour en matière d'offre de formation en alphabétisation notamment. Ces collaborations ouvrent de nouvelles perspectives pour les Régionales sur leur territoire. Il est à noter par ailleurs que les mesures liées au Plan stratégique transversal n°3 n'ont pas été renouvelées, ce qui engendre un déficit au niveau de l'offre de formation ainsi qu'en matière d'actions de sensibilisation.

Poursuite de la mise en place du décret EFT/OISP

Comme en 2008, Lire et Écrire en Wallonie a participé au C.A. et aux diverses réunions de travail au sein de l'Interfédération (20 réunions en 2009). Avec les autres fédérations, un appui a été apporté à la rédaction du mémorandum de l'Interfédération.

En tant que membre de l'Interfédération, Lire et Écrire en Wallonie a participé à plusieurs groupes de travail avec le cabinet Tarabella, puis le cabinet Antoine et l'Administration wallonne pour négocier le devenir du

secteur, son cadre et ses perspectives futures. Dans ce contexte, Lire et Écrire a participé également à l'organisation de la manifestation du 04 décembre pour défendre le financement du secteur des EFT/OISP suite aux restrictions budgétaires. Enfin, dans le cadre du DIISP, Lire et Écrire a suivi les réunions liées aux plateformes associatives.

Ces actions ont permis :

- une amélioration et une simplification du cadre législatif, administratif et financier du décret. Des démarches restent cependant encore à faire sur la clarification des financements, l'accueil des stagiaires et la gestion administrative ;
- des perspectives quant au devenir du secteur malgré le contexte socio-économique défavorable de la Région wallonne.

Des politiques d'accompagnement garantissant le libre choix d'entrée en formation

En Région wallonne, la prise en charge des demandeurs d'emploi éloignés ou non de l'emploi s'effectue par la mise en œuvre de politiques d'accompagnement édictées au niveau fédéral et mises en œuvre par l'Onem. Ces politiques d'activation se déclinent notamment dans le cadre des conventions qui lient les opérateurs au Forem (convention cadre et appels à projet). Ces dernières incluent un volet « adressage » qui autorise le Forem à diriger automatiquement les personnes vers une offre de formation sans solliciter leur accord. De plus, tout opérateur est tenu de rapporter au Forem les motifs d'arrêt éventuels de la formation.

Pour garantir la libre entrée en formation, Lire et Écrire en Wallonie a :

- questionné le Forem sur la question de l'adressage et ses modalités d'exécution en concertation avec les représentants syndicaux siégeant au Bureau exécutif du Forem ;

- porté le débat en C.A. en se questionnant notamment sur l'appel à projet CNE5 du Forem où la technique d'adressage est imposée ;
- communiqué un courrier contestant la question de l'adressage prescrite par le Forem et argumentant la position de Lire et Écrire. Suite à cela, l'adressage a été appliqué avec souplesse pour les Régionales.

La recherche de financements structurels

Pour mémoire, pour réaliser ses objectifs et se stabiliser, le secteur de l'alphabétisation en Wallonie a un besoin impératif de moyens financiers structurels. Aujourd'hui, l'ensemble des actions d'alphabétisation en Région wallonne est majoritairement financé par des moyens conjoncturels (entre 55% et 60%) et relativement peu structurels (entre 45% et 40%).

En effet, les sources de financement sont, dans la plupart des cas, à renouveler chaque année. Ces subventions s'inscrivent trop souvent dans une logique d'appels à projets qui ne s'inscrivent pas dans le moyen et le long terme. Beaucoup de temps et d'énergie sont alors dépensés annuellement pour répondre aux prescrits des appels à projets et tenter de pérenniser les actions en cours. Ces appels à projets ont également un effet de cloisonnement et de sélection des publics, ce qui n'a pas de sens avec les personnes les plus faiblement scolarisées et les plus précarisées. La scission des dossiers est une difficulté supplémentaire alors qu'il s'agit de gérer un nombre élevé de subventions, parfois pour un même public.

Par ailleurs, il est difficile de manière anticipative, d'obtenir une indication des montants alloués pour l'année à venir. Cette situation rend particulièrement délicate la gestion et induit un perpétuel questionnement sur le financement.

Pour tenter de remédier à ces difficultés répétitives, Lire et Écrire en Wallonie a plaidé pour :

- un financement soutenant une politique globale et coordonnée de l’alphabétisation en Région wallonne, par le biais de l’obtention de financements structurels ;
- une politique d’alphabétisation intégrée comprenant tant des actions de formation que de sensibilisation ;
- la nécessité de maintenir les financements de 2010 égaux à ceux de 2009 pour les conventions Région wallonne, le FSE et le Forem, ceci afin d’éviter des réductions linéaires en matière d’alphabétisation alors que l’offre de formation est déjà insuffisante.

Le comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l’alphabétisation

Le 22 novembre 2001, le Gouvernement de la Communauté française décidait de créer une Conférence interministérielle spécifique à l’alphabétisation.

En février 2005, la signature de l’accord de coopération sur l’alphabétisation des adultes par les huit ministres concernés a permis de mettre en place le comité de pilotage permanent de la Conférence interministérielle composé de représentants des trois entités signataires (la Communauté française, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles Capitale, la Région wallonne) mais aussi du monde associatif de l’alphabétisation (Lire et Écrire). Le comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l’alphabétisation des adultes contribue largement à l’évolution et à la structuration des politiques de l’alphabétisation en Communauté française.

Comme en 2008, c’est au sein du comité de pilotage qu’un ensemble de débats ont été portés par la coordination wallonne.

Il s’agit notamment de :

- la nécessité et l’urgence de mettre en place, de manière effective, les dispositifs territoriaux³ et de leur affecter les moyens nécessaires à leur action. Les plateformes n’ayant toujours pas été mises en place, Lire et Écrire en Wallonie a interpellé à maintes reprises les représentants politiques et les membres du comité de pilotage de la Conférence interministérielle ;
- participer à une enquête internationale ou européenne pour mieux connaître les besoins et les profils des apprenants. La participation à ce type d’étude menée tous les 5 ou 10 ans, permettrait d’avoir une estimation plus précise des besoins détectés et d’adapter les politiques menées en matière d’alphabétisation pour correspondre aux besoins du terrain. Une telle étude permettrait aussi d’identifier les publics à davantage sensibiliser aux possibilités de formation ;
- garantir que tous les types de publics puissent être accueillis et notamment en Région wallonne, les publics qui ne poursuivent pas une trajectoire d’insertion socioprofessionnelle, mais aussi prévoir des dispositifs et financements adaptés pour le public en détention et le public demandeur d’asile ;
- la mise en place et la création d’une base de données alpha en vue d’une collecte de données harmonisées.

³ Au cours de la période 2005-2007, les Régionales wallonnes de Lire et Écrire ont mené un projet expérimental Equal « Dispositifs territoriaux pour le droit à l’alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées ». L’objectif était de rassembler des partenaires diversifiés autour de la question de l’illettrisme pour aboutir à une meilleure prise en compte des besoins des personnes en difficultés de lecture et d’écriture et construire une véritable action autour du droit à l’alphabétisation au niveau sous-régional et régional.

De plus, pour porter ces interpellations, la coordination wallonne participe activement à la réalisation de l'« État des lieux de l'alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles » publié par le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes, en proposant ou rédigeant des articles (« Développement d'une offre de formation en milieu rural » par Lire et Écrire Hainaut occidental et Lire et Écrire Verviers ; « Développement d'une offre de formation à destination des publics en insertion sociale en Région wallonne » ; « Activation et alphabétisation »), en contribuant aux conclusions.

Ces actions ont permis :

- d'inscrire ces demandes dans le cadre de rencontres politiques entre gouvernements conjoints Communauté française et Région wallonne ;
- de commuter ces demandes en tant que priorités portées par le comité de pilotage en vue d'une prochaine Conférence interministérielle.

MISSION DE SERVICES AUX RÉGIONALES

Toutes les Régionales de Lire et Écrire bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement important, individualisé ou collectif, sur toutes les questions qui traversent leurs actions. Ainsi, les directions et les équipes qui le souhaitent bénéficient d'un espace d'échange et de travail avec la coordination wallonne.

En fonction des problématiques abordées, des réponses spécifiques et adaptées sont apportées aux Régionales. Ces réponses sont variées, nombreuses et relèvent de champs diversifiés.

Gestion de projets

Conformément à ses missions, Lire et Écrire en Wallonie a développé des actions visant à soutenir les Régionales dans la réalisation de leurs actions de terrain.

Construction de dossiers communs

Lire et Écrire en Wallonie a coordonné et assuré un appui effectif à la construction ou la finalisation de dossiers communs aux 8 Régionales relatifs à des demandes de subventionnement adressées aux pouvoirs publics.

Pour mémoire, des moyens avaient été négociés pour pérenniser les actions à destination des publics qui ne poursuivent pas un projet d'insertion socioprofessionnelle. Afin de répondre partiellement à ces besoins, un poste APE a été octroyé à durée déterminée (janvier à décembre 2009) à chaque Régionale dans le cadre des mesures initiées par le *Plan Marshall en faveur des politiques d'intégration des personnes étrangères*. Ces postes arrivant à expiration fin décembre 2009, une demande de reconduction a été introduite en septembre de la même année.

Pour construire le dossier de reconduction, la coordination a rédigé un argumentaire commun sur base du bilan des actions menées par chaque Régionale au cours du premier semestre 2009 grâce à l'octroi de ce nouveau poste APE. Cet argumentaire politique a été complété par les Régionales pour l'adapter à leur demande de reconduction en y intégrant des éléments propres à leur réalité de terrain. Une dernière relecture du dossier a été assurée par la coordination avant envoi.

Une démarche similaire a également été mise en place en faveur de toutes les Régionales et de Lire et Écrire en Wallonie en vue d'introduire auprès de la Région wallonne une *demande de dérogation sur le volume de l'emploi* dans le cadre de la modification du décret APE. Celle-ci visait à réduire les coûts du personnel affecté aux actions de sensibilisation en bénéficiant d'un poste APE supplémentaire. Sur base d'un canevas commun, toutes les Régionales et la coordination ont produit un argumentaire qualitatif, administratif et financier pour obtenir ce changement de statut pour un ou plusieurs de leurs travailleurs. Chaque dossier a été étayé, relu et suivi lors de son parcours administratif.

Appuis spécifiques

Lire et Écrire en Wallonie a répondu à la demande des Régionales en ce qui concerne l'un ou l'autre axe spécifique de leur action : rapports d'activité, préparation d'inspections, travail et réflexion en équipe, débat lors de l'AG, dossier presse, séances de travail avec des partenaires...

De manière synthétique, voici quelques exemples de collaborations avec :

- Lire et Écrire en Brabant wallon pour organiser, préparer, documenter une séance de travail sur le volet action sociale de la convention inter-cabinets à destination de toute l'équipe (quelles sont les évolutions des politiques sociales en Région wallonne, quels sont les publics concer-

nés, quelles sont les réalisations de la Régionale, quelle en est l'analyse et quelles questions en résultent) ? Une journée de travail et de réflexion a été également construite à destination de l'équipe. Elle avait pour objectif d'améliorer l'offre de services de la Régionale par la prise en compte du cadre institutionnel dans lequel elle évolue. L'anniversaire de la Régionale a été une nouvelle fois l'occasion de travailler ensemble (documentation et construction du dossier presse et animation d'un atelier). Enfin, l'élaboration des rapports d'activités de la Régionale a aussi été l'objet d'une collaboration ;

- Lire et Écrire Centre Mons Borinage pour faire le point sur l'évolution de la mise en place des plateformes territoriales. Lire et Écrire Centre Mons Borinage soutient, en effet, des actions à destination d'un réseau important de partenaires. La Régionale étant également sollicitée dans le cadre des Plans de cohésion sociale, il y avait lieu de procéder à l'inventaire des actions en cours pour permettre à la Régionale de déterminer par la suite les priorités. De plus, une collaboration étroite a été initiée en ce qui concerne les rapports d'activité et l'évaluation de certaines actions ;
- Lire et Écrire Hainaut occidental a été contacté par la Foclam, centre de formation du réseau de l'Ifapme, dans le but de construire et de mettre en œuvre une séance de formation de 2 jours auprès des formateurs. Le groupe de participants était composé de formateurs intervenant dans la formation en alternance ainsi que des délégués à la tutelle. L'objectif était de leur permettre de mieux prendre en compte les jeunes en difficultés de lecture et d'écriture. Il s'agissait d'une première expérience qui devait après évaluation s'étendre à toute la Wallonie. C'est donc dans cette optique que Lire et Écrire Hainaut occidental a invité Lire et Écrire en Wallonie à participer à cette action (une séance de travail sur le développement du projet de formation, une séance de travail sur l'évaluation, un moment de diffusion auprès des Régionales). En 2010,

Lire et Écrire Hainaut occidental a répondu à un appel d'offre dans le but d'étendre la collaboration à l'ensemble des formateurs de Wallonie. De plus, toutes les Régionales introduisent généralement des demandes de financement relevant d'appels à projets ou de mesures spécifiques (CNE 5, Égalité des Chances, Lutte contre la Pauvreté, Plans de Cohésion sociale, Fonds de la Poste, Fipi). À cette occasion, Lire et Écrire en Wallonie les informe des conditions pour introduire ces demandes, les soutient lors de la rédaction de leurs projets, lors de leur élaboration, en suivant l'évolution de la candidature au besoin.

Perspectives

Ces collaborations fructueuses avec les Régionales sont essentielles car elles favorisent une prise de connaissance mutuelle des enjeux des actions en lien avec les besoins et projets des publics en difficultés de lecture et d'écriture. Elles devraient pouvoir être amplifiées.

Soutien spécifique à Lire et Écrire Centre Mons Borinage

En 2009, la Régionale de Lire et Écrire Centre Mons Borinage a été confrontée à différentes difficultés opérationnelles dont l'absence de direction depuis février 2009. Constatant que ces difficultés opérationnelles étaient la conséquence de dysfonctionnements structurels majeurs auxquels il était indispensable d'apporter des solutions durables, une convention a été signée entre Lire et Écrire Centre Mons Borinage et le bureau de Lire et Écrire en Wallonie. Celle-ci a comme objet de soutenir la Régionale pour faire face aux divers problèmes.

Les interventions visent également à redéfinir les orientations générales pour le moyen et le long terme de la Régionale, les plans d'actions, les modes de fonctionnement et l'ensemble de l'organisation et des affectations

en ce qui concerne entre autres le personnel et les finances. Cette convention a pris cours le 1^{er} avril 2009 pour se terminer de plein droit au plus tard le 15 juillet 2010.

Cette convention s'est concrétisée par la nomination comme déléguées à la gestion journalière pour la durée de la convention d'Anne-Hélène Lulling directrice de Lire et Écrire Wallonie et de Dominique Brasseur, membre du bureau de Lire et Écrire Wallonie et par ailleurs directrice de Lire et Écrire Hainaut Occidental.

La première étape de mise en œuvre de la convention a consisté à réaliser un état des lieux de la situation de la Régionale. Celui-ci a porté sur différents champs :

- dans le champ politique global : cohérence par rapport au projet commun de Lire et Écrire, adéquation des actions avec les moyens reçus ;
- dans le champ de l'éducation permanente : inscription effective de la Régionale dans le champ de l'éducation populaire à partir de pratiques pédagogiques émancipatrices et interculturelles ;
- dans le champ pédagogique : choix des publics, organisation du temps de travail des formateurs, méthodologie, modèle d'action pédagogique
- dans le champ de la sensibilisation et des partenariats : recherche de partenaires et modalisation des collaborations et actions ;
- dans le champ financier : justification des subsides, tenue de la comptabilité, gestion de la ligne de crédit, réalisation des budgets et de leurs suivis ;
- dans le champ administratif : recueil et organisation des informations de gestion ;
- dans le champ de la gestion du personnel : redéfinition des fonctions et réorganisation de l'ensemble de la structure.

Cet état des lieux s'est basé entre autres sur l'évaluation de ce qui avait été réalisé et s'est mené en étroite collaboration avec l'équipe.

Le travail de réorganisation interne a été entamé dès juillet 2009. En parallèle du travail d'analyse, il a fallu assurer le suivi de la gestion quotidienne ainsi que le traitement des dossiers antérieurs notamment en lien avec les pouvoirs publics.

Une des priorités a été également de définir un organigramme cohérent dans une perspective de développement de la Régionale. Cet organigramme a été construit avec les fonctions cadres.

Collecte harmonisée de données quantitatives et qualitatives

Pour pouvoir davantage témoigner des réalités de l'alphabétisation en Région wallonne et d'autre part valoriser les actions de formation et de sensibilisation, une réflexion a été impulsée sur la collecte harmonisée de données statistiques (publics en formation) et qualitatives (rapports d'activité consolidés).

- Au niveau quantitatif, la coordination a mené un important travail d'analyse portant sur l'organisation de la collecte des données quantitatives dans toutes les Régionales (méthodologie, ressources, logiciel, demandes particulières, leviers et obstacles, items récoltés). Pour ce faire, la coordination a rencontré les huit Régionales en vue de prendre en compte leurs besoins et leur réalité. Une note de synthèse a été rédigée à l'issue de ce travail.
- Un inventaire de toutes les données statistiques utiles à l'analyse des actions de formation mais également aux pouvoirs publics a été élaboré. Résultant de cet inventaire, la collecte des données relative à l'année 2009 ne sera plus réalisée de façon séparée par type de subvention mais

fera l'objet d'une « base de données » unique, ceci afin d'alléger le travail de chacun et de permettre une vision globale. Au niveau qualitatif, un processus similaire s'est également mis en place. Partant des rapports d'activités des Régionales, un canevas qualitatif unique visant à collecter toutes les actions de sensibilisation et de formation a été proposé par la coordination aux Régionales. Un cadre global définitif pour répertorier ces actions a ensuite été validé après amendement par les Régionales.

- Une séance de travail d'une journée a été organisée à destination de tous les membres des équipes concernés par la collecte des données en vue de préparer les rapports d'activités, d'exposer les enjeux, d'inventorier les pratiques et de recueillir les questions.

Perspectives

Ces démarches liées à la collecte harmonisée de données qualitatives et quantitatives devraient se concrétiser par un rapport d'activités unique consolidé. Pour affiner ce nouveau mode de recueil des pratiques, une présentation des résultats obtenus ainsi qu'une évaluation seront programmées en 2010 de manière à anticiper les collectes futures.

Fiches projets

Afin de rendre accessible l'environnement complexe dans lequel évolue le secteur de l'alphabétisation et d'assurer la mémoire collective, à la demande des Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a rédigé des « fiches projets ».

En pratique, les fiches projets ont pour buts :

- d'informer les Régionales et de répondre à leurs questionnements en ce qui concerne le positionnement d'une action, d'un projet dans son contexte et cadre d'action ;
- de permettre aux équipes de s'approprier et d'analyser les actions au plan sociopolitique ;
- de faciliter la gestion de par une meilleure compréhension des enjeux, leviers et contraintes ;
- de fournir des informations quant aux outils, méthodologies, évaluations et débats en cours.

Les fiches sont organisées et présentées selon quatre thématiques :

- le positionnement de Lire et Écrire ;
- le cadre d'action selon les niveaux de pouvoir ;
- l'environnement institutionnel ;
- les outils.

En tant qu'outil permanent à destination des Régionales, les fiches projets sont téléchargeables via le site internet de Lire et Écrire en Wallonie. Elles y seront de même mises à jour régulièrement. De nouvelles fiches seront aussi réalisées. Des séances de travail pour permettre l'appropriation des fiches projets ont été programmées avec les Régionales qui le souhaitent.

Perspectives

Les fiches sont à présent diffusées au sein des Régionales. L'enjeu est qu'elles constituent un outil concret à destination des équipes. Suivant l'évolution des conventions et des actions reflétant le quotidien des Régionales et de Lire et Écrire en Wallonie, elles seront actualisées.

Gestion du secteur des EFT et OISP

Complémentairement au travail mené au sein de l'Interfédération, dans le cadre du décret OISP, Lire et Écrire en Wallonie a organisé des actions de soutien en vue de promouvoir la qualité des pratiques.

En collectif :

- préparer des débats et des séances de travail sur le DIISP et son environnement : les politiques de formation destinées aux publics infra-scolarisés ; le devenir des publics en formation ; les publics spécifiques (les publics qui ne se situent pas dans une logique d'insertion socioprofessionnelle immédiate, les personnes en détention, les publics demandeurs d'asile, les publics « sans papiers », les travailleurs). Une séance d'intervision sur les publics relevant de l'alphabétisation a été préparée et réalisée avec l'appui d'un intervenant extérieur. L'objectif étant que chaque Régionale puisse se positionner quant au développement d'une offre de formation à destination d'un public non demandeur d'emploi ;
- traiter de sujets relatifs à la formation par appels à projets (CNE 5, API notamment) ; l'accueil et l'orientation ; le suivi post-formation ; l'accompagnement psychosocial ; les filières et passerelles ; le développement de partenariats, l'alphabétisation en tant que formation qualifiante, les cellules de reconversion ;
- déterminer un cadre d'action et d'évaluation pour les appels à projets incluant des mesures d'accompagnement et de suivi des personnes

(« l'adressage ») de manière à répondre prioritairement aux besoins des apprenants ;

- prendre connaissance des nouvelles politiques de mise à l'emploi et de formation (Concert'action, priorités politiques de la nouvelle législature, nouveau contrat de gestion du Forem, mesures d'activation). Ces débats ont été initiés au sein de la structure de Lire et Écrire et construits avec les équipes des Régionales. La rédaction de notes stratégiques ou d'articles a enrichi ce travail ;
- organiser des séances d'intervision lors des réunions de direction sur la mise en œuvre du décret, ses applications, questions, problèmes stratégiques spécifiques (devenir du secteur, droits du stagiaire en formation).

En bilatéral avec les Régionales, la coordination a programmé :

- des séances de travail ponctuelles visant à informer et former les directions et les cadres et, en particulier, ceux qui ont été nouvellement engagés ainsi que les équipes des Régionales sur le paysage de l'insertion socioprofessionnelle, les institutions qui y sont présentes, le cadre légal et administratif, l'évolution des réglementations. À cette occasion, une diffusion du programme de formation de l'Interfédération, de l'Essor et une présentation du site internet et des actions menées par l'Interfédération ont eu lieu ;
- un appui sur des questions spécifiques (statut des stagiaires et accessibilité des stagiaires aux formations, conventions de formation, développement de partenariats local, appel à projets, mise en place d'événements).

Perspectives

En 2010, toutes les Régionales vont renouveler leur agrément en tant qu'Organisme d'Insertion Socioprofessionnelle. Ce sera l'occasion de

dresser un bilan des actions menées. Par ailleurs, compte tenu du contexte socioéconomique de la Région wallonne, nous devons être attentifs à ce que les dispositifs de formation et de mise à l'emploi restent accessibles aux personnes en difficultés de lecture et d'écriture.

Services administratifs et financiers

Depuis quelques années, nous assistons à un développement important de cette mission de soutien à la gestion administrative et financière. Les pouvoirs subsidiaires deviennent de plus en plus exigeants, les contraintes administratives de plus en plus nombreuses, les inspections de plus en plus pointues. La gestion administrative et financière nécessite une rigueur et un professionnalisme toujours plus grand.

L'objectif du pôle administratif et financier est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace.

En 2009, les axes de travail suivants ont été poursuivis :

- la répartition des moyens coordonnés et communs entre les Régionales par la réalisation de l'outil « Moulinette » ;
- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire. C'est dans le cadre de cette mission pour compte de tous que s'inscrit le groupe de travail administratif & financier dont l'une des finalités est la mise en place d'outils de gestion communs permettant d'assurer la cohérence dans la justification des subventions (simplification des clés de répartition, mise en place d'une feuille de route...). La coordination a également effectué la consolidation des comptes annuels (Bruxelles, Communauté française, Wallonie) ;
- la ligne de crédit coordonnée, renégociée fin 2008, permet de rencontrer les besoins de trésorerie de chaque Régionale partenaire (Lire et

Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Liège Huy Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Verviers, Lire et Écrire en Wallonie). Une gestion plus proactive des tirages et remboursements conjuguée à la baisse des taux d'intérêts à court terme a permis de réduire considérablement le montant des intérêts financiers de l'exercice ;

- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable... ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui à des réglementations diverses (marchés publics, législation sociale, une recherche et un apport documentaire) ;
- dans le cadre de sa mission pour compte de tous, la coordination wallonne a réalisé un appel d'offres pour le renouvellement du mandat commun de commissaire réviseur pour les trois prochaines années (2009-2011) ;
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- un appui spécifique a été apporté à la Régionale du Centre Mons Borinage suite au départ quasi simultané, au cours du 1^{er} semestre, de la direction et du coordinateur financier. Cet appui s'inscrit directement dans le cadre de la convention signée entre Lire et Écrire en Wallonie et Lire et Écrire Centre Mons Borinage.

Notons enfin que les interventions spécifiques se font à géométrie variable en fonction de la demande, des difficultés rencontrées et des questions posées.

Perspectives

En 2010, le pôle administratif et financier va continuer à intensifier son appui aux Régionales. Une attention particulière sera apportée à la problématique de la justification des subventions afin de rencontrer les exigences des pouvoirs subsidants.

L'objectif poursuivi est également de continuer à améliorer la cohérence dans la gestion administrative et financière entre les entités de Lire et Écrire afin qu'à terme chaque Régionale soit en capacité d'avoir une vision claire et anticipée de la ventilation de ses dépenses par action.

Une attention particulière sera aussi réservée à la problématique des dépenses non éligibles et à la politique des fonds propres.

La mission de contrôle, suite à l'engagement de l'expert administratif et financier, sera progressivement mise en place.

MISSION D'INITIATIVES ET DE COORDINATION DE PROJETS COMMUNS

Lire et Écrire en Wallonie est chargée d'assurer la coordination des projets et de mettre en place des groupes de travail et de concertation. L'objectif global est de veiller à la cohérence des actions menées et d'organiser l'échange des pratiques et des expériences.

Pour impulser une politique concertée de l'alphabétisation en Région wallonne, une convention intercabinets pluriannuelle « Développement d'une politique globale et coordonnée de l'alphabétisation en Région wallonne » est entrée en vigueur en 2009.

Plusieurs actions sont regroupées sous cette même convention portant sur les objets suivants :

- la mise en place d'actions de sensibilisation autour de la question de l'illettrisme ;
- le développement d'actions spécifiques au bénéfice d'un public belge ou étranger en processus de (ré) affiliation sociale ;
- la coordination des actions au sein de Lire et Écrire au niveau wallon.

Il est à noter que :

- la formation en alphabétisation du public ayant un projet d'insertion socioprofessionnelle est prise en compte dans le cadre du décret EFT/OISP de la Région wallonne et de la Convention cadre conclue avec le Forem ;
- la convention concernant la sensibilisation et la formation des travailleurs (2008-2010) et la convention concernant la sensibilisation de la coordination wallonne (2008-2010) ne font pas partie de cette convention pluriannuelle intercabinets ;

- à terme, toutes les actions d'alphabétisation financées par la Région wallonne devraient intégrer cette convention pluriannuelle intercabinets à l'exception de la convention cadre Forem et des actions de formation relevant du décret EFT/OISP.

Un premier comité d'accompagnement de la convention a été préparé et réalisé en juin 2009 en présence des représentants politiques et de l'administration.

Soulignons ici que l'ensemble des comités d'accompagnement liés aux différentes conventions coordonnées sont préparés par la coordination wallonne. Les rapports d'activités consolidés y sont présentés et analysés.

Actions de sensibilisation et de développement de partenariats

La sensibilisation fait partie des missions prioritaires de Lire et Écrire et est inscrite explicitement dans sa charte comme suit « En outre, (...) [chaque Régionale] anime un réseau local de lutte contre l'analphabétisme : à ce titre, elle organise régulièrement diverses campagnes de sensibilisation et d'information sur l'analphabétisme, anime un réseau de bénévoles ou d'associations volontaires sensibles au problème (...) ».

L'action de sensibilisation rencontre trois objectifs :

- attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur le problème de l'analphabétisme des adultes ;
- démultiplier les lieux de formation ;
- chercher les moyens et créer les structures les plus susceptibles de lutter efficacement contre l'analphabétisme.

Les actions de sensibilisation et d'information sont portées sur l'ensemble du territoire wallon par les huit Régionales de Lire et Écrire en Wallonie. La coordination wallonne assume une mission d'appui, de consolidation, de mutualisation en tant que coordination.

Pour 2009, les moyens affectés à la sensibilisation pour l'ensemble de Lire et Écrire au niveau wallon résultent :

- des projets déposés au Fonds social européen ;
- de conventions pluriannuelles Région wallonne relatives d'une part au public travailleurs et demandeurs d'emploi et, d'autre part, au travail de coordination générale ;

Perspectives

Les actions soutenues précédemment dans le cadre du PST3 durant la période 2006-2008 n'ont pas été reconduites et la continuité n'en est plus assurée actuellement : le Gouvernement wallon n'a pas renouvelé ces mesures. Les actions de sensibilisation enregistrent donc une baisse des moyens qui y sont affectés.

Globalement, l'apport et la pertinence des actions de sensibilisation devront constituer un argument de poids lors des demandes de reconduction des actions.

Plateformes territoriales

Suite à la demande expresse de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes du 8 septembre 2006 requérant des propositions sur la coordination des politiques d'alphabétisation au niveau de chaque territoire, le comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes a proposé un cadre institutionnel permettant la mise en œuvre d'un dispositif coordonné de plateformes territoriales autour de

la question de l'alphabétisation. Ce dispositif a été officiellement impulsé par la Conférence interministérielle du 22 février 2008.

Les plateformes ont malheureusement pris du retard dans leur mise en œuvre effective prévue initialement en 2008 par les pouvoirs publics et n'avaient toujours pas vu le jour en 2009. Cependant, une partie des Régionales de Lire et Écrire a poursuivi, en transition, à des rythmes de croisière différents, selon des axes spécifiques, en fonction de leurs moyens et de leurs réalités sociogéographiques, la continuité des actions menées en 2008. La coordination wallonne a donc réuni ponctuellement les responsables de ce projet. La mise en œuvre des plateformes a été débattue à plusieurs reprises au conseil d'administration de Lire et Écrire en Wallonie en vue de définir notre position face à l'inertie des pouvoirs publics sur ce projet. À ce titre, plusieurs interpellations ciblées vers le politique ont eu lieu.

De manière non exhaustive, les actions de soutien menées par la coordination wallonne ont consisté en :

- la coordination d'un groupe de travail interne à Lire et Écrire afin de mutualiser et d'échanger sur les questions qui se posent localement ;
- l'évaluation ponctuelle de l'évolution des actions en collaboration avec les directions des Régionales ;
- la prise de connaissance et la réflexion avec les Régionales sur la mission de Lire et Écrire en tant que structure d'appui dans les plateformes futures ;
- l'organisation et l'animation de séances de travail liées à l'état d'avancement de la mise en œuvre du dispositif avec les partenaires sous-régionaux actuels et à venir. La participation à l'organisation d'événements au niveau sous-régional (« Alphabétisation entre droits et obligations » organisé par le dispositif de Verviers par exemple) ;

- la participation à des groupes de travail ou des réunions spécifiques (monde du travail, filières et passerelles) ;
- la mise en œuvre, la préparation, le suivi du comité d'accompagnement du « Portefeuille Égalité des Chances pour les personnes analphabètes » rassemblant les représentants de l'Agence Fonds social européen, les représentants politiques, l'Enseignement de Promotion sociale. Dans le cadre de la nouvelle programmation du Fonds social européen, des comités d'accompagnement prévoient, en effet, de rassembler des opérateurs concernés par les mêmes champs d'action. C'est donc en novembre 2009 qu'un premier comité d'accompagnement a eu lieu.

Perspectives

Aujourd'hui, les plateformes n'ont pas encore vu le jour en Wallonie : si le Forem a engagé une coordinatrice du projet en mars 2009, l'engagement des chargés de mission au sein des comités subrégionaux de l'emploi et la formation n'a pu être réalisé. Il y a donc lieu d'envisager avec tous les acteurs concernés comment les plateformes peuvent enfin être initiées. Il s'agit de soutenir la volonté d'une politique coordonnée de l'alphabétisation exprimée par la Conférence interministérielle. De nombreux partenaires fortement mobilisés depuis 2005 attendent en vain la mise en place d'un nouveau dispositif coordonné et souhaitent y maintenir leur implication. Au-delà des enjeux institutionnels que représente la mise en place de futures plateformes territoriales, l'objectif est bien de lutter pour une amélioration significative du quotidien des personnes illettrées.

Sensibilisation des travailleurs et des demandeurs d'emploi

Sensibilisation des travailleurs

L'objectif des actions de sensibilisation des travailleurs coordonnées par Lire et Écrire en Wallonie est de prendre en compte l'analphabétisme des travailleurs et de lui apporter une réponse spécifique en mettant sur pied, via les fonds sectoriels et en concertation avec les organisations syndicales, des formations d'alphabétisation à destination des travailleurs, pendant les heures de travail, sans perte de salaire ni surcroît de travail.

À partir du travail de réflexion du comité d'accompagnement des actions d'alphabétisation des travailleurs, créé au sein de Lire et Écrire et piloté par la coordination wallonne⁴, un projet de prise en compte des travailleurs en situation d'illettrisme a été déposé au fonds sectoriel des Maisons de repos (MR MRS) en 2008. Un bilan du projet à destination du fonds social ayant été prévu dans la convention pour mars 2010, un processus d'évaluation de la phase de sensibilisation a été mis en place au cours de l'année 2009.

Une évaluation intermédiaire des actions de sensibilisation associant toutes les Régionales a été présentée et soumise à l'approbation du fonds social. Cette évaluation a permis de démontrer l'importance de mettre en œuvre une offre de formation au sein de ce secteur.

⁴ En mars 2007, un comité d'accompagnement des actions d'alphabétisation des travailleurs est créé au sein de Lire et Écrire en Wallonie. Il veille à apporter un appui et une réflexion collective à la démarche pour faire avancer les actions en collaboration avec les organisations syndicales et fondatrices de l'association. Il comprend des représentants des directions des Régionales, des représentants des deux organisations syndicales CSC et FGTB au niveau sectoriel et interprofessionnel.

Par ailleurs, une réponse à un appel d'offre dans le cadre d'un programme européen [Progress, Ligne budgétaire 04 03 03 02, Actions de formation et d'information en faveur des organisations de travailleurs] a été construite en partenariat avec la CSC, la FGTB et trois organisations syndicales françaises (CFDT, CGT et FO). Malheureusement, le projet n'a pas été retenu par le comité de sélection, la raison principale étant le manque d'actions présentées au niveau transnational. Cependant, sur base de la réponse à l'appel d'offre construite avec les organisations syndicales, des pistes de collaborations avec celles-ci ont émergé, qui ont permis de sensibiliser les organisations syndicales à l'illettrisme, c'est-à-dire les faire adhérer et les mobiliser à la lutte pour l'alphabétisation afin de :

- combattre pour que le dialogue social et la concertation sociale soient réellement accessibles à tous les travailleurs ;
- permettre aux travailleurs en situation d'illettrisme de maîtriser leur environnement professionnel et de faire valoir leurs droits en tant que travailleur ;
- lutter pour que les travailleurs en situation d'illettrisme ne soient pas privés des bénéfices de la prévention et de la protection au travail ;
- permettre aux travailleurs de sortir d'une situation qui les empêche d'être informés, d'exercer des contrôles et de formuler des avis ;
- lutter pour le maintien à l'emploi d'une catégorie professionnelle de travailleurs particulièrement susceptibles d'exploitation ;
- lutter pour un accès illimité à l'information et à la compréhension de celle-ci permettant ainsi l'exercice des droits et des devoirs des travailleurs ;
- lutter pour que tous les travailleurs aient un accès à la formation continue.

Un travail de sensibilisation des permanents sectoriels a été impulsé également. Les organisations syndicales ont été clairement ciblées en tant que partenaires de choix dans le monde du travail. Elles constituent, en effet, des acteurs incontournables de par leur présence au sein de l'entreprise. Du côté de la CSC, une rencontre avec les responsables de la FEC (Formation Éducation Culture, asbl) – responsables qui mettent en œuvre des plans de formation dans les régions pour les délégués d'entreprise CSC - a permis de sensibiliser une dizaine de permanents issus de toute la Communauté française. De même, les permanents « diversité » ont été touchés lors d'une réunion réunissant les cinq responsables couvrant tout le territoire wallon. Une sensibilisation à l'illettrisme a permis de faire le relais vers les Régionales de Lire et Écrire.

En décembre 2009, le CEPAG (Centre d'Éducation Populaire André Genot) de la FGTB wallonne a, quant à lui, organisé un colloque à destination des membres de son syndicat sur le thème de l'alphabétisation des travailleurs en entreprise.

« Aujourd'hui, de nombreuses personnes travaillant en entreprise ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture. Une telle situation les met en difficulté face aux consignes de sécurité, aux possibilités de promotion, au maintien dans l'emploi, aux relations avec les collègues et la hiérarchie de l'entreprise. Prendre en compte ces situations représente un défi syndical majeur. Il suppose de sensibiliser permanents, délégués, affiliés, à la manière d'aborder ce vécu et aux pistes de solutions possibles. L'alphabétisation est un véritable travail collectif de conscientisation et de sensibilisation. C'est cet enjeu que le colloque « Alphabétisation des travailleurs en entreprise » se propose de mettre à plat avec vous. »
(Extrait de l'invitation au colloque)

En conclusion, au travers des sensibilisations de différents permanents syndicaux touchés par Lire et Écrire en Wallonie en 2009, la réflexion sur les

projets d'alphabétisation et de sensibilisation ont connu une avancée certaine dans les secteurs suivants : nettoyage, titres services, ETA, métal. Pour chacun de ces secteurs, les permanents syndicaux CSC et FGTB siégeant au fonds sectoriel ont été systématiquement contactés et rencontrés par la coordination.

Perspectives

En 2009, des résultats ont été engrangés (recommandations à destination des instances de Lire et Écrire en Wallonie, projets, méthodes, implication des organisations syndicales).

Il est dès lors essentiel de se prononcer pour développer et mettre en œuvre des actions prioritaires.

Sensibilisation des demandeurs d'emploi

En matière de sensibilisation des demandeurs d'emploi, Lire et Écrire en Wallonie veut démontrer l'importance de mettre en place des actions de sensibilisation à destination des publics en difficultés de lecture et d'écriture et des opérateurs concernés par la question de l'alphabétisation. En amont de la formation, il est en effet important de faire émerger la demande en formation et de bien orienter les personnes. La sensibilisation des demandeurs d'emploi s'effectue par l'intermédiaire des partenaires du Dispositif Intégré d'Insertion Socio-Professionnelle ou directement avec les demandeurs d'emploi.

En 2009, cette action dispose de moyens au sein de la convention inter-cabinets Région wallonne. Les Régionales ont développé une diversité de collaborations avec les partenaires du DIISP (poursuite du partenariat Régies des quartiers sur l'ensemble du territoire wallon, demande de collaboration de l'Ifapme...), sensibilisent directement les demandeurs d'emploi pour faire émerger la demande de formation. Lire et Écrire en

Wallonie établit des liens avec d'autres dispositifs (comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes...) ou favorise la gestion des partenariats en cours (CPAS, Forem, Plans de cohésion sociale).

Perspectives

Les relations partenariales avec les partenaires du DIISP sont essentielles dans la perspective de développer des actions complémentaires et cohérentes. En 2010, la convention inter-cabinets et la convention à destination de la sensibilisation et de la formation des travailleurs prennent fin. Toutes ces actions devraient se retrouver au sein d'une même convention. De cette manière, une cohérence et une pérennisation des actions seraient garanties.

Bilan des actions menées dans le cadre du PST3 – volet sensibilisation

De 2006 à 2008, la Région wallonne et Lire et Écrire ont conclu une convention dont l'objet était d'assurer la sensibilisation des travailleurs et décideurs du Forem et des CPAS à la prise en compte, l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des publics en difficultés de lecture et d'écriture. C'est en mai 2009 que s'est déroulé le comité d'accompagnement final de la convention.

Les actions menées dans le cadre de cette convention ont été relayées à d'autres services publics et Lire et Écrire a été sollicité pour y organiser le même type de sensibilisation ; des actions ont débuté à l'Onem, dans les Régies de quartier, dans des CPAS qui n'ont pas encore été touchés par l'action... Par extension, l'expertise de Lire et Écrire est aussi sollicitée pour la réflexion de certains services publics sur des modifications de pratiques : Office de la Naissance et de l'Enfance, Service public fédéral de l'Égalité des chances, Mutualités, aides familiales... À titre d'exemple, l'offre de forma-

tion a été inscrite dans le programme de formation des aides familiales de la fédération des CPAS.

La mise en œuvre de la convention a amené Lire et Écrire à développer des démarches diversifiées d'animation pour la sensibilisation de personnes aux fonctions très différentes. Cette expertise accumulée par les responsables de projets devrait être retranscrite dans un document pour être diffusée auprès de tous les acteurs de cette sensibilisation. Les outils créés ou utilisés pour la réalisation de cette convention ont rencontré un franc succès bien au-delà des participants aux groupes de formation. Ainsi le prospectus à diffuser aux personnes en difficulté avec l'écrit a déjà dû être réédité. Les autres publications sont en rupture de stock et devront être renouvelées.

Perspectives

Les résultats engrangés devraient inciter Lire et Écrire à envisager cette action de manière globale dans d'autres secteurs en contact avec le public : poste, banques, secteur culturel, écoles, etc. En fonction des conclusions tirées pour la continuation de la sensibilisation au sein du Forem et des CPAS, de nouveaux outils devront être créés : affiches, prospectus, vidéos, diffusion via le web, etc.

Par ailleurs, il faudrait envisager d'autres modalités pour une action de sensibilisation des autres membres du personnel des trois entités du Forem (Conseil, Formation et Support) à la problématique des personnes en difficulté avec l'écrit. Ce qui irait de pair avec la pérennisation de cette sensibilisation :

- *insertion dans le programme de formation initiale et continuée des conseillers et formateurs du Forem (notamment en raison de la rotation importante du personnel) ;*

- *diffusion régulière d'informations vers le personnel à propos de la problématique par divers moyens de communication (site web, courriels, vidéo, prospectus et autres).*

En ce qui concerne les CPAS, l'action est loin d'être terminée compte tenu du temps limité de la convention. Il faut cependant se questionner sur la pertinence de développer des actions de sensibilisation visant à développer l'émergence de la demande si l'offre de formation dans certaines sous-régions saturées n'est pas augmentée.

En conclusion, il faudrait trouver à nouveau des moyens pour mener une action transversale sur l'ensemble d'un territoire. À ce jour les actions sont clôturées suite à l'absence de reconduction des budgets liés au PST3 en Région wallonne.

Du PST3 au PST2 « Développer les connaissances et les savoir-faire en Wallonie »

Le Gouvernement wallon s'est donné pour priorité de renforcer l'inclusion sociale, et le Plan Stratégique Transversal 3 y était d'ailleurs consacré. La société de la connaissance joue un rôle majeur dans la dynamique sociale : le niveau de formation, l'accès aux technologies, la réintégration dans les circuits productifs constituent des leviers puissants de confiance en soi.

Le PST2 voulait donner une impulsion à l'alphabétisation, la pré qualification et l'insertion. Il s'agissait dans ce cadre de renforcer les dispositifs dont la qualité est reconnue et d'assurer le lien entre l'alphabétisation, la pré qualification et l'insertion, en passant d'une obligation de moyens à une obligation de résultats.

C'est au sein d'un groupe de travail rassemblant les représentants politiques, les représentants des administrations, le Forem et la Promotion sociale que Lire et Écrire en Wallonie a participé aux travaux concernant :

- la détection de l'analphabétisme ;
- le développement du nombre de places en alphabétisation ;
- l'alphabétisation en entreprises et via l'intérim.

Plusieurs séances de travail ont été consacrées à ces thématiques. Lire et Écrire en Wallonie y a produit les résultats et constats sur :

- les actions menées en matière de sensibilisation (PST3 Agents du Forem et des CPAS) ;
- les actions pilotes que Lire et Écrire Hainaut occidental et Lire et Écrire Liège Huy Waremme ont mis en place avec le secteur de l'intérim ;
- des observations et propositions ont été construites en matière de développement de l'offre de formation et de travail en partenariat (filières et passerelles, actions concomitantes).

Un rapport de mise en œuvre et de propositions issu de la Cellule des Stratégies Transversales du Délégué Spécial a été adressé au Gouvernement wallon.

Actions d'alphabétisation

En matière de formation, les actions faisant l'objet d'une convention coordonnée sont les suivantes :

- l'alphabétisation des travailleurs ;
- l'alphabétisation et le développement d'actions spécifiques des publics en situation de (ré) affiliation sociale.

Alphabétisation des travailleurs

Complémentaire au développement des actions de sensibilisation des travailleurs, une évaluation des entrées en formation des travailleurs a été demandée à Lire et Écrire en Wallonie par les Régionales. Un maximum d'informations relatives aux travailleurs en termes de description des profils des apprenants mais également des dispositifs de formation ont été récoltées. Cette évaluation quantitative sur base d'un échantillon de 935 personnes entrées en formation au sein de Lire et Écrire depuis 2002 et l'analyse des dispositifs de formation en entreprise ont alimenté une note de recommandations à destination du CA wallon en octobre 2009. Cette dernière porte sur :

- le public touché par les actions d'alphabétisation en entreprise ;
- la question de l'alphabétisation des travailleurs au sein de Lire et Écrire ;
- les dispositifs visant à accueillir les travailleurs ;
- le Congé Éducation Payé ;
- les formations du soir ;
- les dispositifs classiques de formation des travailleurs...

Les résultats de l'évaluation ont servi à construire un cadre de références sur la question de l'alphabétisation des travailleurs. L'objectif de ce cadre est de poser des balises aux actions d'alphabétisation en entreprise, de renforcer ces actions, de faciliter le travail des Régionales en impulsant avec elles une dynamique de réflexion.

En 2009, dans la continuité du projet MR MRS, les Régionales et Lire et Écrire en Wallonie se sont consacrées à la gestion et l'émergence des demandes d'entrée en formation dans ce secteur. L'évaluation du processus

d'entrée en formation met en avant deux obstacles à la demande d'entrée en formation :

- la durée de la formation, et en corolaire le remplacement des travailleurs, notamment dans le cadre d'une PME ;
- le dispositif du Congé Éducation Payé excluant certains travailleurs à temps partiel.

Certains facteurs identifiés parmi les freins à l'entrée en formation sont liés à la peur criante de perdre son emploi, d'être stigmatisé. Ces motifs ne sont pas intrinsèquement liés au secteur MR-MRS mais bien au cadre général dans lequel s'inscrivent les actions d'alphabétisation des travailleurs. Il est donc essentiel que des actions de sensibilisation visent à faire prendre conscience de ces contraintes dans le but d'induire des changements.

D'autres projets ont été poursuivis dans le cadre du secteur du nettoyage et des titres services en vue d'aboutir à une reconnaissance de la formation en alphabétisation au niveau sectoriel.

Perspectives

Ces travaux confirment le lien étroit entre les actions de sensibilisation et de formation, spécifiquement dans le monde du travail, où les entrées en formation sont difficiles et peu nombreuses. La formation en alphabétisation s'inscrit dans le cadre professionnel du droit à la formation continue des travailleurs infra-scolarisés. La formation en alphabétisation est une formation professionnelle qui représente un outil de lutte et d'émancipation sociale, qui permet aux apprenants travailleurs d'augmenter leur autonomie, leur compréhension et leur maîtrise d'un environnement social et professionnel. S'alphabétiser est un droit. S'alphabétiser au sein de « son » entreprise constitue cependant encore un défi.

Alphabétisation et développement d'actions spécifiques à destination des publics en situation de (ré) affiliation sociale

Depuis 2007, Lire et Écrire en Wallonie poursuit ses travaux pour obtenir que soient davantage soutenues la formation et la sensibilisation des publics en processus de (ré) affiliation sociale. Depuis 2009, l'action de formation pour un public en insertion sociale est intégrée dans la convention intercabineaux.

Dans la continuité de 2008, les activités de la coordination wallonne ont pour objectif de soutenir un travail de première ligne ou de deuxième ligne en fonction des besoins spécifiques des Régionales.

Pour appuyer ces actions, toutes les Régionales ont introduit une demande de reconduction de l'APE Plan Marshall 4.2 destiné à mettre en œuvre des actions à destination d'un public étranger ou d'origine étrangère. Lire et Écrire en Wallonie a soutenu ce travail en coordonnant un dossier commun.

Perspectives

Pour Lire et Écrire, il est primordial de pouvoir continuer à offrir une formation en alphabétisation de qualité et de proximité à destination de tous les publics sans sélection lors de l'entrée en formation. En rendant accessible l'offre de formation en alphabétisation pour le public en insertion et/ou ré affiliation sociale, l'objectif poursuivi est de lutter contre toutes les exclusions et la reproduction des exclusions. Par ailleurs, un soutien et un accompagnement méthodologique des opérateurs concernés par le public en insertion sociale sont également primordiaux.

Actions au sein du réseau Lire et Écrire

AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE

La coordination wallonne participe aux diverses instances de Lire et Écrire en Communauté française.

Conseil d'administration et assemblée générale

Au cours de l'année 2009, il y a eu 6 conseils d'administration et deux assemblées générales. Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions sont :

- les élections régionales 2009 ;
- l'analyse organisationnelle ;
- le cadre de référence – charte ;
- la journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre ;
- le choix et la désignation d'un nouveau réviseur ;
- le décret Éducation permanente ;
- des aspects financiers.

Soulignons que la charte de Lire et Écrire a été retravaillée et approuvée en novembre 2009 dans sa nouvelle version. Elle constitue le socle commun minimum à l'ensemble des entités de Lire et Écrire.

Groupe de directions interrégional

Lors de l'année 2009, il y eut 8 réunions du groupe réunissant les directions issues des Lire et Écrire régions wallonne et bruxelloise et de la communauté française. Plusieurs sujets y ont été abordés tels que :

- le décret Éducation permanente ;

- préparation et suivi de conseils d'entreprise, de comités de prévention et de protection au travail et de rencontres avec la délégation syndicale ;
- enquête stress ;
- organigrammes ;
- plan de formation du personnel ;
- programmes européens Grundtvig ;
- publics-cibles de Lire et Écrire ;
- cahier de revendications en vue des élections régionales ;
- divers appels à projets ;
- actions de sensibilisation ;
- aspects financiers.

Par ailleurs, deux journées (le 3 et 4 décembre) ont été consacrées à une réflexion sur l'ensemble des actions menées par Lire et Écrire.

Bureau politique

10 bureaux politiques ont été organisés au cours de l'année 2009. Ce bureau regroupe des membres des bureaux des coordinations wallonne, bruxelloise et communautaire.

Par ailleurs, la direction de Lire et Écrire en Wallonie siège au conseil d'entreprise et en assure la vice-présidence. Celui-ci s'est réuni à dix reprises sur l'année. Notons qu'un conseil d'entreprise extraordinaire a eu lieu en 2009 et concernait Lire et Écrire Namur.

Plan de formation du personnel

Pour mémoire, en 2007, Lire et Écrire a entrepris une démarche en vue de la réalisation d'un plan pluriannuel de formation du personnel.

Cette décision s'appuyait sur trois constats :

- la volonté de créer un plan de formation du personnel qui s'adresse à l'ensemble des travailleurs de toutes les Régionales ;
- le développement de Lire et Écrire ces dernières années ;
- la volonté de (ré)affirmer l'ancrage de l'association avec les mouvements qui la portent.

C'est en avril 2008 qu'une note a été déposée au conseil d'administration de Lire et Écrire Communauté française pour faire une première proposition de structuration d'un plan de formation.

Les résultats de la démarche et le plan de formation ont ensuite été présentés dans toutes les équipes des Locales et Régionales de Lire et Écrire, de mai à juillet 2008 dans l'objectif de recueillir des réflexions et propositions afin de présenter un plan définitif aux instances de Lire et Écrire et au conseil d'entreprise en vue d'une opérationnalisation en 2009.

Le plan définitif a été approuvé par les différentes instances en 2009 et la mise en place de ce plan s'est déroulé au cours de l'année 2009.

Analyse organisationnelle

Sous l'impulsion de Lire et Écrire en Wallonie, une analyse organisationnelle a été mise en place avec Price Waterhouse Coopers. Celle-ci portait plus particulièrement sur l'analyse des structures des trois coordinations du mouvement Lire et Écrire.

Ce travail a démarré en octobre 2008 et les conclusions ont été déposées par Price Waterhouse Coopers en mars 2009.

Lire et Écrire en Wallonie a participé activement au comité de pilotage de l'analyse organisationnelle ainsi qu'aux différents débats qui ont lieu à ce

sujet. Ce travail représente un investissement important qui devra aboutir à une réorganisation des coordinations, de leurs missions et modes de fonctionnement. Cette réorganisation devrait avoir ses premiers effets en 2010.

Journal de l'alpha

Lire et Écrire en Wallonie a continué à participer au comité de rédaction du *Journal de l'Alpha*, périodique bimestriel à destination du secteur de l'alphabétisation, auquel les Régionales de Lire et Écrire contribuent largement par la rédaction d'articles. Cette participation au comité de rédaction permet à Lire et Écrire en Wallonie de relayer les enjeux du secteur de l'alphabétisation au niveau wallon.

AU NIVEAU WALLON

Instances wallonnes

Conseil d'administration

Lors de l'année 2009, il y a eu 10 conseils d'administration wallons. Ceux-ci ont porté essentiellement sur :

- les missions, mandats de Lire et Écrire en Wallonie et son plan d'action ;
- la reconduction de la convention cadre Forem ;
- le cahier de revendications pour les élections régionales 2009 ;
- les conditions de travail des directions ;
- l'appropriation des conclusions de l'analyse organisationnelle ;
- le soutien spécifique à la Régionale de Lire et Écrire Centre Mons Borinage ;
- la concrétisation de la convention intercabinets 2009-2010 ;
- l'évaluation de l'action liée à l'alphabétisation des travailleurs ;
- la mise en place des plateformes territoriales ;
- la concrétisation des fiches projets ;
- des aspects financiers ;
- les enjeux politiques 2010.

Réunions des directeurs wallons

Existe de façon structurelle une réunion des directeurs wallons (RDW) à laquelle participent les directions des 8 Régionales ainsi que ponctuellement certains collaborateurs concernés par les thématiques discutées. Le pilotage, l'animation et la préparation de ces réunions est assurée par la coordination wallonne. D'une réunion mensuelle d'une journée, celle-ci est devenue depuis septembre 2009 une réunion d'une demi-

journée deux fois par mois afin d'assurer une plus grande régularité et un suivi plus rapproché des sujets traités.

Les RDW sont le lieu de débats permanents qui alimentent la réflexion collective, garantissent la cohérence d'un projet commun et soulignent les enjeux de l'action d'alphabétisation. Lors de ces réunions sont abordées des questions en lien avec les actions pédagogiques, de sensibilisation, de gestion administrative et financière, d'organisation, etc.

Il y a eu 12 réunions des directeurs wallons en 2009. Voici les principaux sujets abordés lors de ces réunions :

- la mise en œuvre du décret EFT/OISP ;
- l'organisation de la collecte des données ;
- l'élaboration du cahier de revendications des élections régionales 2009 ;
- l'évaluation de la convention action sociale 2008 ;
- le partenariat avec les Régies des quartiers ;
- la prise en compte du public demandeur d'asile ;
- la répartition des moyens coordonnés entre les huit Régionales ;
- les conditions de travail des directions ;
- le collège des directions ;
- l'analyse et l'évaluation de l'action d'alphabétisation des travailleurs en entreprise ;
- le développement du projet relatif aux plateformes territoriales ;
- le soutien à la Régionale de Lire et Écrire Centre Mons Borinage ;
- l'évaluation du dossier Éducation permanente ;
- le renouvellement des conventions de la Région wallonne ;
- la négociation des APE sensibilisation et APE action sociale ;
- l'analyse des dossiers de candidature liés à des appels à projets ;
- le suivi du groupe de travail administratif et financier ;
- un travail d'intervision ;
- la préparation de la rentrée parlementaire wallonne ;

- l'analyse des plans de cohésion sociale ;
- les projets API ;
- des réflexions sur le public de Lire et Écrire ;
- le suivi des divers comités d'accompagnement liés à nos subventions ;
- la reconduction de la convention cadre Forem.

Bureau

Le Bureau de Lire et Écrire en Wallonie s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2009.

Groupes de travail

Plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied au cours de l'année 2009 dont certains récurrents :

GT Alpha travailleurs

Le groupe de travail alpha travailleurs se réunit sur les questions liées à l'alphabétisation des travailleurs en entreprise.

GT Dispositifs territoriaux

Le groupe de travail dispositifs territoriaux est consacré au développement d'un réseau partenarial lié à l'alphabétisation dans les bassins sous régionaux wallons.

GT administratif et financier

Le groupe de travail administratif & financier regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne, a travaillé sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement Lire et Écrire afin de garantir les obligations administra-

tives et financières mutuelles en fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

Groupes de travail spécifiques

Des groupes de travail ont lieu sur l'action de sensibilisation, sur les conditions de travail des directions, les revendications en matière d'alphabétisation...

L'offre de formation en alphabétisation des Régionales wallonnes en chiffres

En 2009, les Régionales ont accueilli en formation d'alphabétisation 2801 stagiaires.

GENRE DES STAGIAIRES

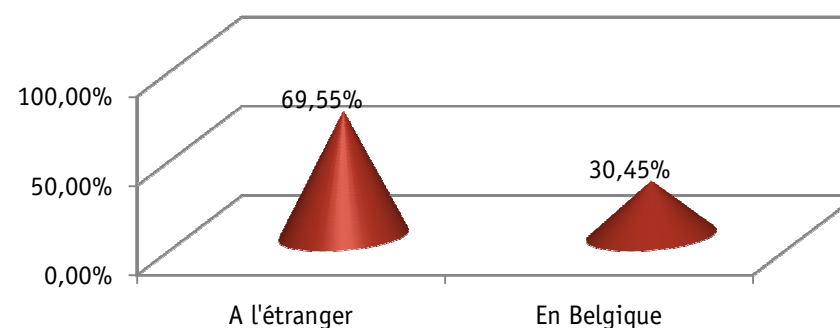
Au total, au cours de l'année 2009, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes touche 2801 apprenants dont 41% d'hommes et 59% de femmes.

Tableau 1 : Genre des stagiaires

Genre	Sexe		
	Femme	Homme	Total général
Régionales			
Brabant wallon	229	136	365
Centre Mons Borinage	199	125	324
Charleroi Sud Hainaut	216	154	370
Hainaut occidental	135	107	242
Liège-Huy-Waremme	227	102	329
Luxembourg	181	143	324
Namur	272	277	549
Verviers	193	105	298
Total général	1652	1149	2801

SCOLARITÉ DES STAGIAIRES

Figure 1: Scolarité des stagiaires



Le graphique ci-dessus présente la répartition des publics, en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger).

30% des stagiaires sont scolarisés en Belgique contre 70% des stagiaires à l'étranger.

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION RÉALISÉES PAR CONVENTION

Tableau 2 : Heures réalisées par convention

Conventions	Brabant wallon	Centre Mons Borinage	Charleroi Sud Hainaut	Hainaut occidentale	Liège-Huy-Waremme	Luxembourg	Namur	Verviers	Total général
Convention cadre Forem	31.811	27.387	3.646	23.062	44.488	15.807	26.076	21.502	193.779
Décret OISP	16.345	23.743	17.073	19.448	35.274	33.132	20.814	19.127	184.954
Convention MR MRS				171					171
Convention RW travailleurs - formation en entreprise	924		1.032				1.347		3.303
Convention RW travailleurs - formation classique	638	1.311	1.044	1.165	914	1.408	64	1.171	7.714
Convention Intercabinets - volet action sociale	3.080	2.391	1.459		1.555	4.144	1.508	2.526	16.662
FIPI							576		576
Fonds sectoriel									0
PST3 alpha		3.111	2.895	4.865	4.579	3.174	396	3.370	22.388
CNE 4bis - CNE 5		5.393		854			1.327	1.527	9.101
Autres financements privés					222				222
Autres financements publics	10.903		1.947		7.868		3.943	5.899	30.559
Heures non-couvertes			4.039	1.641		2.224	3.299	5.624	16.826
Total des heures 2009	63.700	63.335	33.133	51.206	94.900	59.887	59.349	60.746	486.255

NIVEAU DE DIPLÔME DES STAGIAIRES

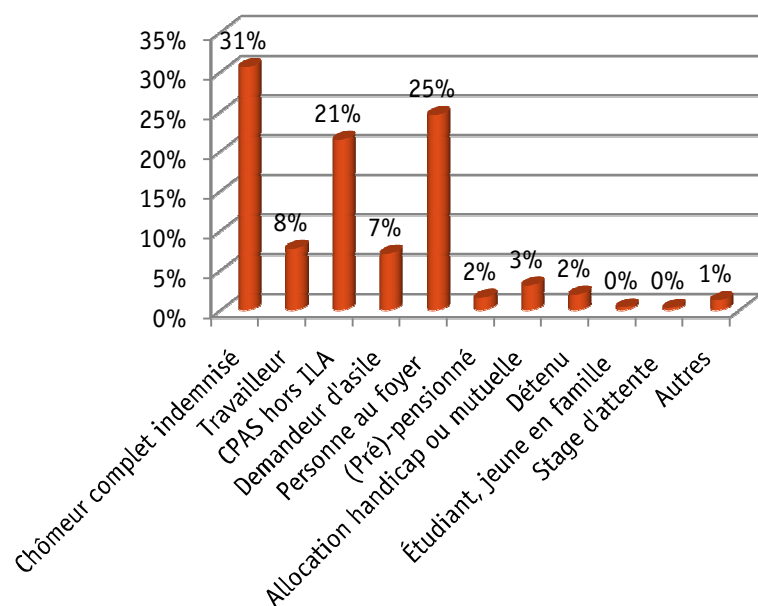
Tableau 3 : Niveau de diplôme des stagiaires

Niveau de diplôme	Diplôme							Total
	Non scolarisé/scolarisé sans diplôme	CEB ordinaire	CEB spécial	CESI, CESDD ou CQ4	CESS ou CQ6	Supérieur ou universitaire	Inconnu	
Régionale								
Brabant wallon	279	56	1	5	20		4	365
Centre Mons Borinage	168	66	35	49	4	2		324
Charleroi Sud Hainaut	151	108	4	66	31	2	8	370
Hainaut occidental	224	15		2	1			242
Liège-Huy-Waremme	327						2	329
Luxembourg	189	110	6	15	3	1		324
Namur	260	189	10	59	15	5	11	549
Verviers	238	57		3				298
Total général	1836	601	56	199	74	10	25	2801

Nous observons qu'une grande majorité des stagiaires à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base puisque ce public particulier représente 89% de l'ensemble des stagiaires. En ce sens, nous pouvons dire que nous atteignons notre objectif de cibler principalement un public infrascolarisé.

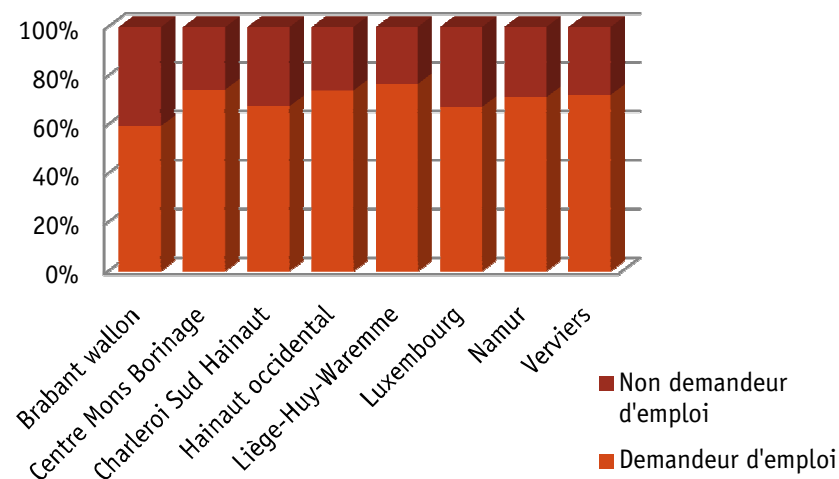
STATUT SOCIOPROFESSIONNEL

Figure 2: Statut socioprofessionnel des apprenants



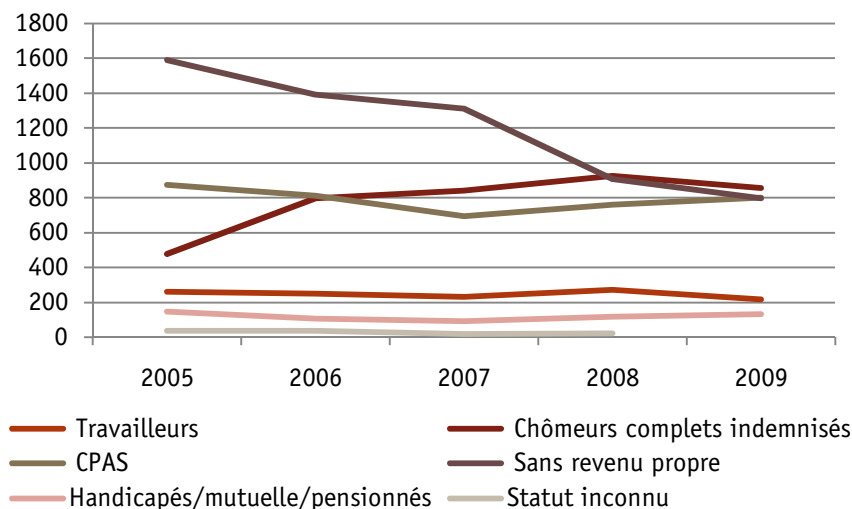
Nous voyons que Lire et Écrire accueille une diversité de publics en termes de statut dont les personnes au foyer (25%), des chômeurs complets indemnisés (31%) et des personnes aidées par le CPAS (21%). Il s'agit donc de personnes qui sont fragilisées et parfois en grande précarité.

Figure 3: Stagiaires demandeurs d'emploi



Les stagiaires demandeurs d'emploi sont largement majoritaires dans les formations en alphabétisation des Régionales wallonnes de Lire et Écrire. En effet, 70% des stagiaires en formation en 2009 étaient demandeurs d'emploi.

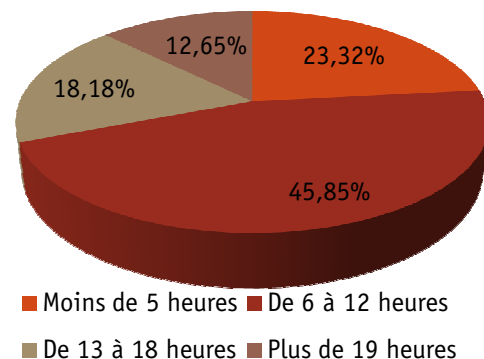
Figure 4: Évolution des publics



Les tendances sur les cinq dernières années nous révèlent une augmentation des chômeurs indemnisés avec un maximum en 2008. Nous observons également une diminution des publics aidés par le CPAS entre 2005 et 2007 et une hausse de ces publics à partir de 2007. Le public identifié comme n'ayant pas de revenu propre diminue depuis 5 ans et celui des travailleurs reste stable en 2009.

MODULES DE FORMATION

Figure 5: Modules de formation



La majorité (46%) de notre public suit un module de formation de 6 à 12 heures par semaine. Les modules de 13 à 18 heures par semaine occupent près d'un cinquième de notre public (soit 18%). 13% des stagiaires suivent une formation de 19 heures et plus par semaine. Les modules de 4 à 5 heures sont fréquentés par 23% des stagiaires, la plupart des travailleurs suivent ces modules à faible volume horaire.

Par rapport à 2008, nous enregistrons une augmentation des modules de formation avec un volume horaire plus élevé.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR RÉGIONALE

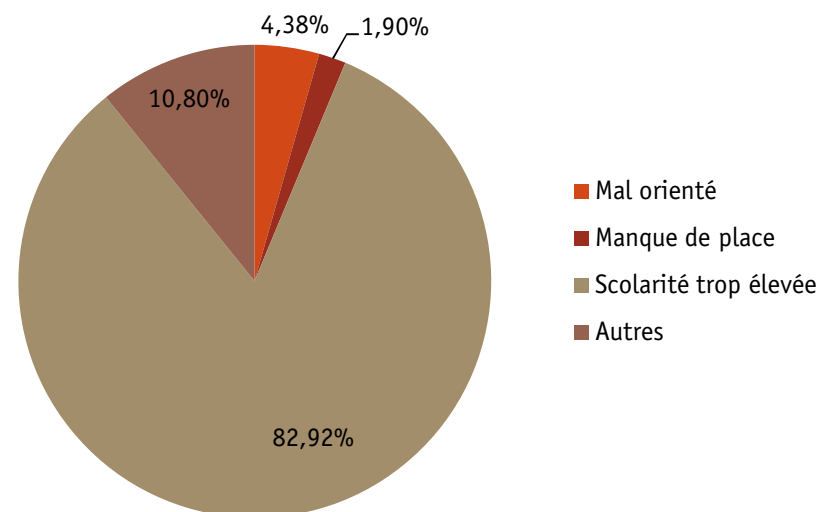
Tableau 4 : Pourcentage d'apprenants par Régionale

Pourcentage d'apprenants	
Régionales	Total
Brabant wallon	13,03%
Centre Mons Borinage	11,57%
Charleroi Sud Hainaut	13,21%
Hainaut occidental	8,64%
Liège-Huy-Waremme	11,75%
Luxembourg	11,57%
Namur	19,60%
Verviers	10,64%
Total général	100,00%

STAGIAIRES REFUSÉS

En 2009, l'ensemble des Régionales wallonnes de Lire et Écrire ont dû refuser l'entrée en formation en alphabétisation à 685 personnes.

Figure 6: Motifs du refus

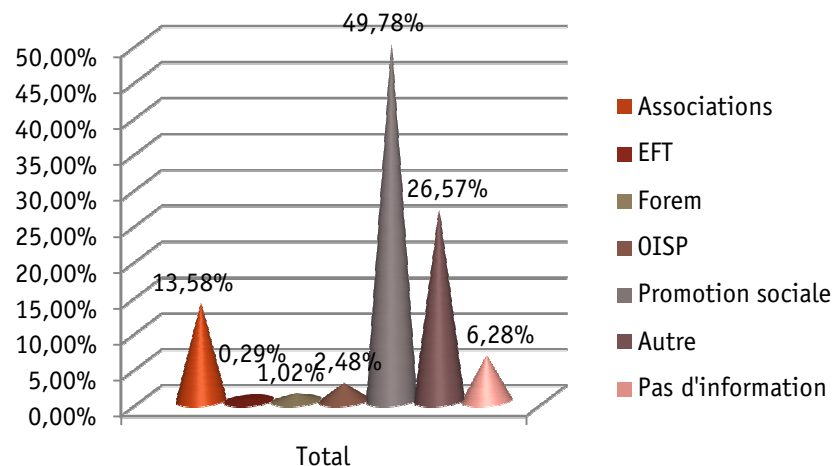


Nous pouvons en déduire que notre refus de les accueillir en formation peut fragiliser ce public dans son projet de (ré)insertion professionnelle ou sociale. Toutefois, ce refus est motivé par de réelles contraintes telles que :

- le manque de place (1,9%)
 - une scolarité trop élevée (82,9%)
 - une mauvaise orientation (4,4%)
- ...et 10,8% du public pour d'autres raisons.

ORIENTATION DES STAGIAIRES

Figure 7: Réorientation



Sur base des 685 stagiaires refusés, 642 ont pu être réorientés vers d'autres dispositifs dont près de la moitié vers la Promotion sociale. Quelques stagiaires sont aussi orientés vers les EFT et OISP (0,3% et 2,5%). Seul 1% du public est dirigé vers le Forem Formation. Sur base de ces observations, il est sans doute nécessaire d'adapter l'accès aux dispositifs de formation à destination des publics infrascolarisés.

Perspectives 2010

Sur base des éléments engrangés en 2009 ou des résultats à atteindre, les enjeux majeurs de la coordination wallonne en 2010 se centrent sur les axes d'actions suivants :

Mission politique

- Renforcer et optimaliser la mission politique ; en particulier, porter les revendications autour de l'alphabétisation en Région wallonne dans le cadre d'une politique globale, coordonnée et concertée ; revendiquer une politique de cohésion sociale incluant l'alphabétisation ; concrétiser une convention intercabineaux à partir de 2011.
- Définir avec les Régionales et Lire et Écrire Communauté française un processus d'évaluation pertinent et réaliste en soutien de l'action d'alphabétisation en vue d'interpeller les pouvoirs publics et de soutenir la recherche de moyens structurels au-delà de 2010. Participer activement à la mise en place et au pilotage de ce processus d'évaluation.
- Définir avec les Régionales des lignes d'action prioritaires à moyen terme pour construire des actions transversales au niveau wallon prenant en compte les contextes sous-régionaux (sur base de l'évaluation).
- Définir avec les Régionales un contenu de rapport unique permettant de mieux valoriser les actions et d'en cibler les enjeux, construire une méthodologie de collecte de données qualitative et quantitative se rapportant à ce rapport unique, définir des actions prioritaires à valoriser et évaluer.
- Défendre la mise en place du projet des plateformes territoriales.
- Défendre les enjeux du secteur des EFT/OISP au sein de l'Interfédé.

- Stabiliser les financements des Régionales et de la coordination wallonne ; si possible développer des moyens structurels ou pluriannuels.

Analyse stratégique

- Redéfinir le mode d'organisation, de fonctionnement, de décision du collectif au sein de Lire et Écrire en Wallonie et avec Lire et Écrire Communauté française et Lire et Écrire Bruxelles (opérationnalisation de l'analyse organisationnelle).
- Cadrage des missions et mandats de la coordination wallonne.

Soutien des Régionales

- À leur demande ou à la demande des instances, venir en soutien des Régionales pour accroître et/ou renforcer leurs ressources et actions ; en particulier, poursuite de l'intervention auprès de Lire et Écrire Centre Mons Borinage en vue de soutenir, stabiliser et renforcer l'action de la Régionale.
- Mettre en place la mission de l'expert administratif et financier.
- Développer une collecte de données statistiques structurée, coordonnée et concertée au service de la mission politique et en soutien de l'action des Régionales.
- Appuyer les Régionales dans la reconduction des agréments OISP pour 2011-2013.
- Rechercher des pistes innovantes pour développer les fonds propres (en lien notamment avec les dépenses non éligibles).
- Harmoniser les outils de justification des subventions.

Annexes

ANNEXE 1 : PUBLICATIONS DE LIRE ET ÉCRIRE

Essor de l'Interfédé

En 2009, Lire et Écrire en Wallonie a participé au comité de rédaction de l'Essor de l'Interfédé et coordonné la publication de différents articles.

Essor 49, octobre 2009. « La télévision, pour (se) dire, (se) lire et (s) écrire... », par Geneviève Godenne, Lire et Écrire Namur.

Essor 50, décembre 2009. « IFI et Lire et Écrire Hainaut occidental. Un partenariat pédagogique spécifique », par Sabine Denghien et l'équipe d'IFI, Lire et Écrire Hainaut occidental.

Journal de l'alpha

Le Journal de l'alpha a publié en septembre 2009 dans son numéro 170 un dossier spécial sur les revendications de l'alphabétisation. Une partie de ce dossier est consacrée aux revendications wallonnes. Voici les différents articles :

C. Locmant et al., « Participation des apprenants au cahier de revendications sur l'alpha pour les élections régionales wallonnes », Journal de l'alpha, n° 170, septembre 2009, P 14-24.

V. Dupont et A.-H. Lulling, « Un cahier de revendications sur l'alpha pour les élections régionales wallonnes. Les revendications de Lire et Écrire en Wallonie », Journal de l'alpha, n° 170, septembre 2009, p. 25-35.

V. Dupont et A.-H. Lulling, « Pour une politique globale de formation en alphabétisation qui couvre tous les publics », Journal de l'alpha, n° 170, septembre 2009, p. 36-40.

Site Internet

Lire et Écrire en Wallonie a retravaillé la structure de son site Internet afin d'en faire un outil de communication sur les projets en cours, les missions de la coordination wallonne et la présentation de l'équipe.

Ce travail s'est fait en équipe et est régulièrement remis à l'ordre du jour afin d'actualiser les dossiers en cours.

ANNEXE 2 : COMPTES ET BILAN 2009

Bilan

Actif	2009	2008	Passif	2009	2008
Immobilisés	13.933	9.540	Capitaux propres	88.263	52.308
Immobilisations corporelles	9.919	5.577	Réserve associative	36.727	36.727
Immobilisations financières	4.014	3.963	Bénéfice reporté	51.536	15.581
Actifs circulants	2.995.336	3.754.154	Provisions	14.128	10.656
Créances à un an au plus	2.807.892	3.529.138	Dettes	2.906.878	3.700.730
Valeurs disponibles	149.820	223.518	Dettes à plus d'un an	4.093	3.999
Comptes de régularisation	37.624	1.498	Dettes à un an au plus	2.868.936	3.657.562
TOTAL	3.009.269€	3.763.694€	Comptes de régularisation	33.849	39.169
			TOTAL	3.009.269€	3.763.694€

Compte de résultat

<u>Charges</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>Produits</u>	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Coût des ventes et des prestations	3.613.143	3.670.579	Ventes et prestations	3.683.389	3.758.154
Approvisionnements et marchandises	0	0	Chiffre d'affaires	33.008	19.838
Services et biens divers	137.895	138.843	Cotisations, dons, legs et subsides	3.515.898	3.563.757
Rémunérations, charges sociales et pension	379.332	338.735	Autres produits d'exploitation	134.483	174.559
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles	4.633	5.124	Produits financiers	1.835	1.642
Provisions pour risques et charges	3.472	3.252	Produits exceptionnels	1.195	123
Autres charges d'exploitation	3.087.811	3.184.625	TOTAL	3.686.419€	3.759.919€
Charges financières	37.259	85.058			
Charges exceptionnelles	62	125			
Bénéfice de l'exercice	35.955	4.157			
TOTAL	3.686.419€	3.759.919€			

ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE AU 31/12/09

Lire et Écrire Brabant wallon, boulevard des Archers, 21 – 1400 Nivelles, représenté par :

- Poste vacant et Etienne Struyf (Trésorier).

Lire et Écrire Centre Mons Borinage, place Communale, 2A – 7100 La Louvière, représenté par :

- Marc Brichaux et Olga Zrihen.

Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut, rue de la Digue, 1 – 6000 Charleroi, représenté par :

- Evelyne Lotte et poste vacant.

Lire et Écrire Hainaut occidental, quai Sakharov, 31 – 7500 Tournai, représenté par :

- Dominique Brasseur (2^{ème} Vice-présidente) et Daniel Hubermont.

Lire et Écrire Liège Huy Waremme, rue Wiertz, 37B – 4000 Liège, représenté par :

- Hugues Henry et Vincent Grignard.

Lire et Écrire Luxembourg, place Communale, 2B – 6800 Libramont, représenté par :

- Rita Stilmant et Claudine Marx.

Lire et Écrire Namur, rue Rélis Namurwès, 1 – 5000 Namur, représenté par :

- Huguette Vlaeminck et Gwenaëlle Verjans.

Lire et Écrire Verviers, boulevard Gérardchamps, 4 – 4800 Verviers, représenté par :

- Jacques Destordeur et Paul Blanjean.

Anne-Hélène Lulling (Secrétaire) représentante pour Lire et Écrire en Wallonie

Anne Binet (1^{ère} Vice-présidente) présenté par la FGTB et les mouvements d'Éducation permanente de la Mouvance socialiste

Jean-Marie Schreuer (Président) présenté par le MOC et ses organisations constitutives

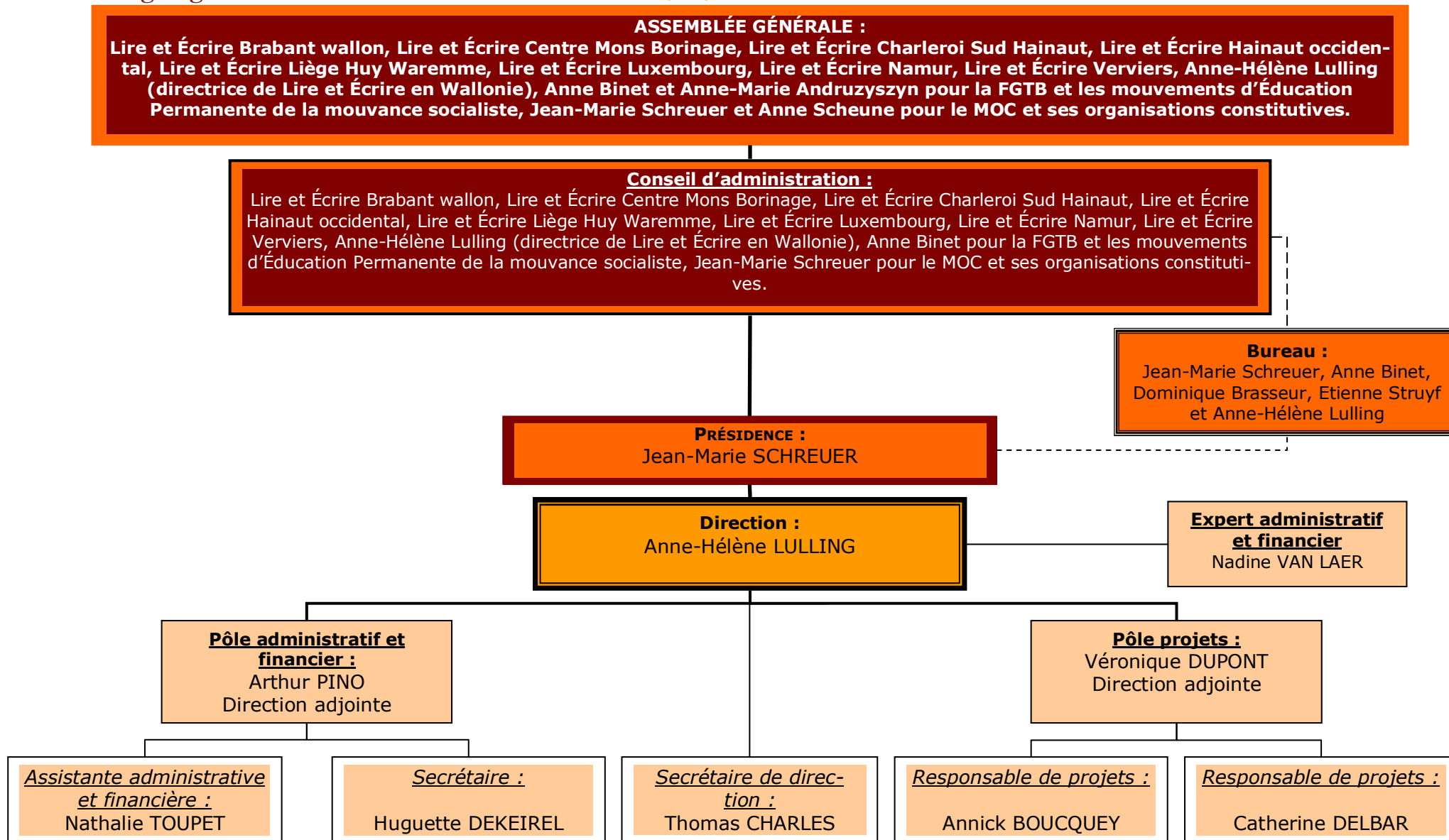
ANNEXE 4 : ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

Mouvement du personnel à Lire et Écrire en Wallonie

Au cours de l'année 2009, la coordination wallonne a vu l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, Nadine Van Laer, dans le cadre d'un nouveau poste d'expert administratif et financier.

Ce poste a été créé dans le but de venir en soutien aux Régionales, conformément à nos missions, au niveau de la gestion administrative et financière.

Organigramme de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2009



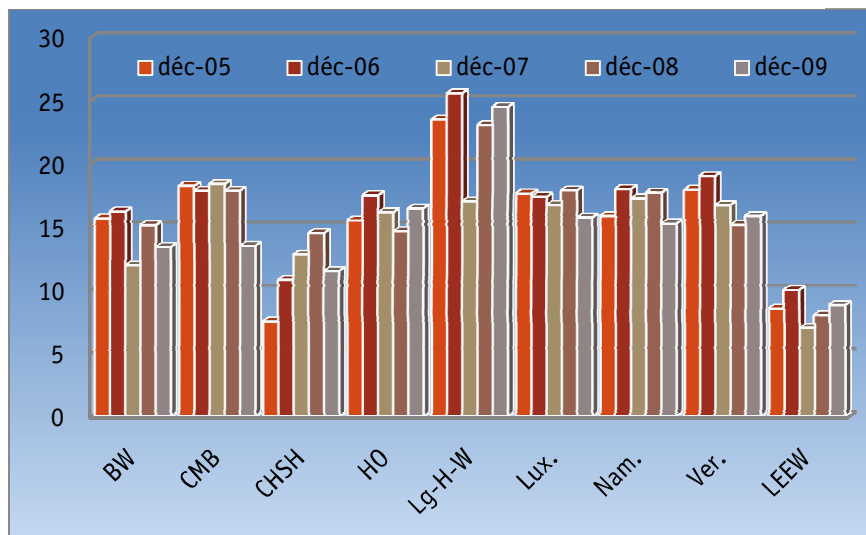
ANNEXE 5 : QUELQUES STATISTIQUES DU PERSONNEL WALLON AU 31/12/09

Nombre de travailleurs

Le nombre de personnes travaillant à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à la coordination au 31/12/2009 est de 173 travailleurs, soit 134,96 ETP.

La *figure 8* présente la répartition des travailleurs par Régionale.

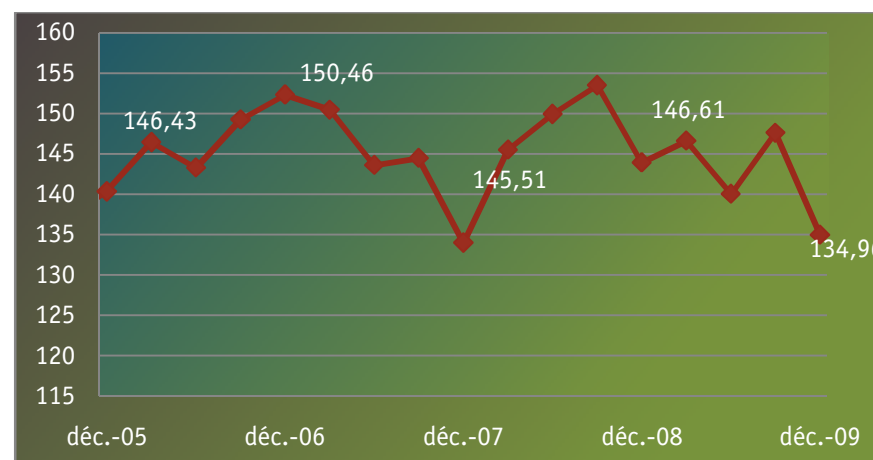
Figure 8: Évolution du nombre d'ETP par Régionale



Selon les Régionales, nous observons une variation à la hausse ou à la baisse du nombre d'ETP qui est essentiellement due à la fin de contrats à durée déterminée liée aux appels à projets.

La *figure 9* reprend l'évolution du personnel pour l'ensemble des Régionales wallonnes et de la coordination entre 2005 et 2009.

Figure 9: Évolution des ETP entre 2005 et 2009

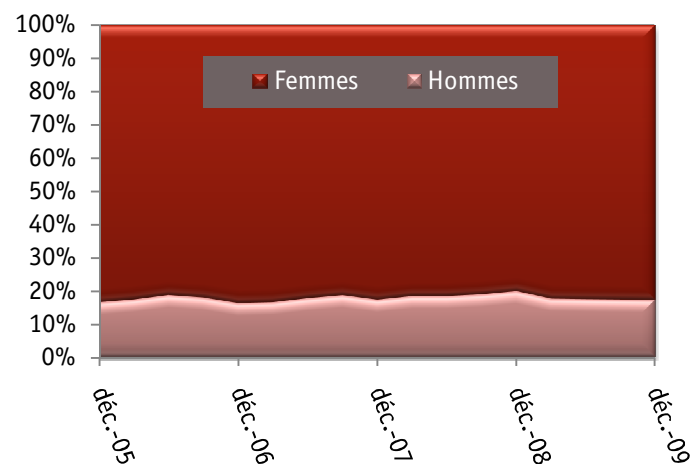


Caractéristiques des travailleurs

Sexe

La donnée relative à la proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire au niveau wallon reste stable. La moyenne au niveau wallon en 2008 était de 84% de femmes pour 16% d'hommes. En 2009, cette proportion s'est peu modifiée : 83% de femmes pour 17% d'hommes.

Figure 10: Évolution du genre entre 2005 et 2009



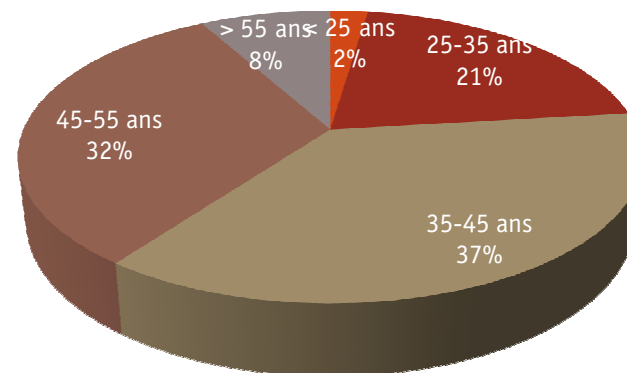
Âge

En 2009, l'âge moyen du personnel de Lire et Écrire est de 41,77 ans.

En comparaison avec les données de décembre 2005, l'âge moyen est en progression de 3,65 points. Cette augmentation dénote un vieillissement progressif mais constant du personnel de Lire et Écrire!

Dans la **figure 11**, on peut constater que la majorité des travailleurs (69%) se situe dans la tranche d'âge 35-55 ans. La proportion des moins de 25 ans est très faible.

Figure 11: Répartition par tranche d'âge (décembre 2009)

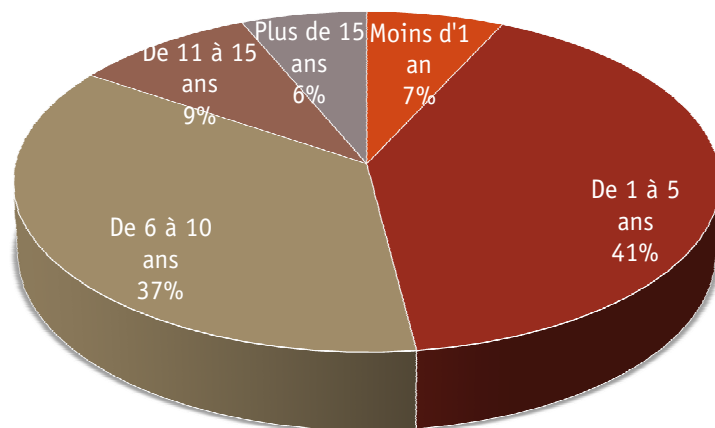


Travaillant à Lire et Écrire depuis...

En 2009, 48% des travailleurs travaillent à Lire et Écrire depuis moins de 5 ans.

L'ancienneté moyenne est de **6,41 ans**. Depuis 2005, on constate une augmentation progressive de l'ancienneté moyenne. On note une croissance de 2,35 ans entre 2005 et 2009, soit une progression de 37% en 4 années.

Figure 12: Ancienneté du personnel

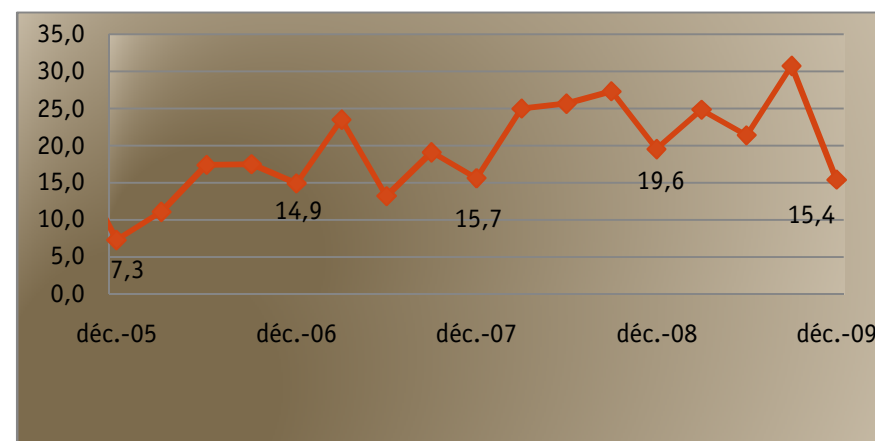


Types de contrat

89,60% des travailleurs en Wallonie ont un contrat à durée indéterminée ce qui équivaut à 88,60% des équivalents temps plein (ETP).

Les contrats CDD ont toujours été minoritaires auprès des Régionales et de la coordination wallonne. Sur la période 2005-2009, ce type de contrat fluctue sensiblement. Cette variation s'explique certainement par le recours à des appels à projets qui ont une durée limitée et donc ne favorise pas des engagements à long terme (CDI).

Figure 13: Évolution des CDD entre 2005 et 2009



Travail à temps partiel

Le travail à temps partiel tend globalement à diminuer. Il passe en effet de 41,2% en 2005 à 40,5% en 2009.

Cependant, on peut noter de fortes variations entre les Régionales wallonnes. Lire et Écrire Namur et Lire et Écrire Brabant wallon ont recours en majorité au travail à temps partiel. Alors que, au contraire, Lire et Écrire Hainaut occidental n'a que peu de travailleurs à temps partiel. La coordination, quant à elle, n'a qu'un seul travailleur à temps partiel.

Classification des travailleurs

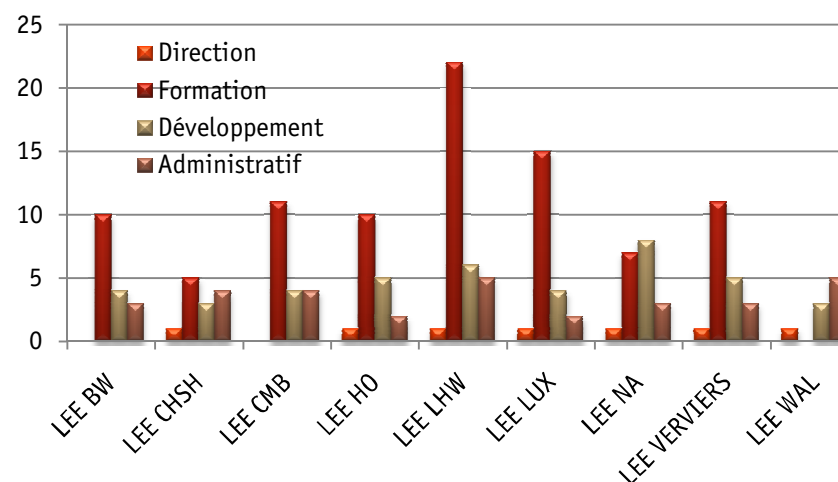
Les travailleurs sont regroupés en quatre fonctions :

- la fonction de direction qui regroupe les directeurs ;
- la fonction de développement qui regroupe les coordinateurs, les conseillers pédagogiques, les responsables de projets, les agents d'accueil et d'orientation, les agents de sensibilisation, les assistants de direction ;
- la fonction de formation qui regroupe les formateurs ;
- la fonction administrative et financière qui comprend les coordinateurs financiers et administratifs, les secrétaires (de direction), les comptables et les agents administratifs.

Le graphique ci-contre (*figure 14*) nous montre sans surprise que le personnel de Lire et Écrire est principalement dédié à la formation. Notons que Lire et Écrire en Wallonie n'a pas de personnel dédié à la formation car il s'agit d'une coordination qui ne mène pas d'actions de première ligne.

Lire et Écrire Namur enregistre proportionnellement moins de formateurs que les autres Régionales. En effet, cette Régionale fonctionne comme une coordination locale de l'action d'alphabetisation.

Figure 14: Répartition des travailleurs par fonction

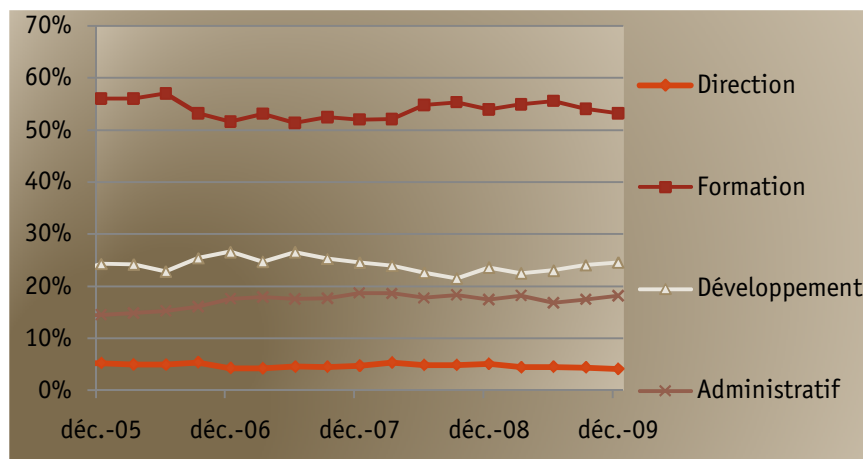


La **figure 15** ci-contre nous indique que la proportion de formateurs est en baisse constante au sein des Régionales wallonnes jusqu'en 2007. Cette évolution s'explique par un accroissement de la fonction de développement depuis 2005, l'action de sensibilisation et de partenariat connaissant un développement plus important afin de répondre aux besoins identifiés dans chacune des sous-régions wallonnes.

Depuis la fin 2007, la non reconduction de plusieurs subventions relatives à l'action de sensibilisation a conduit à un moindre investissement dans cette fonction.

Les fonctions administratives et financières connaissent une évolution croissante notamment due aux contraintes administratives et financières toujours plus exigeantes de la part des pouvoirs subsidiaires auxquelles nous devons répondre.

Figure 15: Évolution de la répartition des fonctions en pourcentage



Avec le soutien de



Avec le soutien du Fonds social européen
L'UE et les Autorités publiques investissent dans
votre avenir



 rue Saint Nicolas 2 - 5000 Namur  081/24.25.00 • fax : 081/24.25.08
 coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be wallonie.lire-et-ecrire.be compte bancaire : 795-5863497-30
IBAN : BE15 7955 8634 9730 BIC : GKCCBEBB N° d'entreprise : 0454 604 356